



NATIONS UNIES
ALGERIE



Rapport annuel des Nations Unies Algérie 2020





Copyright:
Rapport Annuel des Nations Unies – Algérie 2020
 Publié par le Système des Nations Unies Algérie
 41 Rue Mohamed Khoudi, El Biar, Alger, Algérie
 Copyright © 2021 SNU Algérie
 Tous droits réservés
 Site web : <https://algeria.un.org/fr>
 Tweeter : <https://twitter.com/UNALGERIA>
 Facebook : <https://web.facebook.com/UNALGERIA>

Rapport annuel des Nations Unies Algérie 2020

Table des matières

AVANT PROPOS	6
I. Contexte : L'Algérie, en marche	8
II. Appui à la réponse de la Covid-19	10
Appui à l'urgence sanitaire	11
Réponse à l'impact socio-économique	19
III. Résultats de la mise en œuvre du Cadre de Coopération Stratégique	20
Diversification Économique	22
Développement Social	24
Environnement	25
Bonne Gouvernance.....	27
IV. Résultats de l'appui humanitaire	30
Appui indéfectible aux réfugiés sahraouis	30
Appui aux réfugiés et aux migrants dans le contexte urbain	32
V. Soutien aux Partenariats et Financement de l'Agenda 2030	34
VI. Résultats sur le travail conjoint : Cohérence, Efficacité et Efficience des Nations Unies conjoint	35
Analyse et programmation	35
Initiatives conjointes.....	35
Analyse de la dimension genre au sein du SNU.....	35
Opérations	36
Communication conjointe	36
VII Aperçu financier et mobilisation des ressources ...	37
VIII. Nos objectifs en 2021	38





Equipe Pays des Nations Unies



Partenaires gouvernementaux

- Ministère des Affaires Etrangères
- Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire
- Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
- Ministère de la Pêche et des Productions Halieutiques
- Ministère des Ressources en Eau
- Ministère de l'Environnement
- Ministère de la Culture
- Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale
- Ministère du Tourisme et de l'Artisanat et du Travail Familial
- Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière
- Ministère de l'Industrie
- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
- Ministère de l'Enseignement et de la Formation Professionnelle
- Ministère de la Défense Nationale, notamment la Gendarmerie Nationale
- Ministère de l'Education Nationale
- Ministère de la Justice
- Ministère de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme
- Ministère de la Jeunesse et des Sports

Partenaires contributeurs :





S.E.M Sabri BOUKADOU
Ministre des Affaires Étrangères

Je me réjouis de m'associer à la grande famille des Nations Unies en Algérie pour dresser le bilan 2020 de la coopération entre mon pays et le système onusien. Je voudrais à cette occasion réitérer l'engagement et la détermination de mon pays à poursuivre son engagement pour atteindre les 17 objectifs du développement durable et à s'associer à l'effort de la Communauté internationale pour mener à son bon terme l'Agenda 2030 pour le développement durable.

Lorsque nous étions convenus de lancer ensemble le Programme 2030 pour le développement durable, nous avons réussi à conclure un pacte mondial pour l'éradication de la pauvreté, l'élimination de la faim et la réduction des inégalités, et surtout en veillant à ce que personne ne soit laissé pour compte.

Nous avons alors nourri l'espoir de voir une croissance mondiale soutenue, un commerce international sans distorsions et un engagement plus accru en termes de financement, devenir le catalyseur de la transformation escomptée pour l'atteinte de nos objectifs à l'échéance 2030.

Cependant, la crise sanitaire sans précédent provoquée par la pandémie de la COVID-19 a mis à l'épreuve non seulement les systèmes nationaux de santé, économiques, financiers et sociaux mais aussi notre résilience et notre capacité à résister ensemble et solidairement.

Cette pandémie COVID-19 a mis en évidence un besoin accru d'une action nationale soutenue par une action mondiale complémentaire et solidaire.

La maîtrise de cette pandémie et de ses conséquences socioéconomiques engendrées, ne peut se satisfaire d'actes ou de solutions nationales isolés. Son caractère global et ses effets nous imposent d'apporter une réponse multilatérale coordonnée, globale, collective, robuste et résiliente à travers une solidarité renouvelée avec les pays et les populations les plus pauvres et les plus vulnérables.

La coopération doit prévaloir dans toutes nos actions afin d'œuvrer ensemble en vue de triompher de cette pandémie pour le bien-être de tous et celui de l'humanité.

S'agissant de mon pays, les visions et les priorités nationales en matière de développement durable figurent en bonne place dans le plan d'action du Gouvernement. Celles-ci portent en substance sur les grands axes suivant :

- Un nouveau mode de gouvernance empreint de rigueur et de transparence et un exercice plein des droits et des libertés ;
- La réforme financière et l'impulsion d'un renouveau économique ;
- Le développement humain et la politique sociale pour un cadre de vie de qualité ;
- Une politique étrangère dynamique et proactive ;
- Le renforcement de la sécurité et de la défense nationale.

Ce plan d'Action, raffermi par la consolidation de l'Etat de droit à travers l'adoption par référendum de la révision de la Constitution le 1er novembre 2020, est fondé essentiellement sur une approche budgétaire renouée et une perspective de diversification et de transformation de l'économie qui ambitionne de l'ancrer structurellement à l'horizon 2030 sur la voie de l'émergence à travers la préservation des acquis, la relance et la consolidation de la croissance économique dans plusieurs domaines transversaux comme l'accès à l'eau, la santé et l'énergie, l'éducation, la formation professionnelle, le logement, les télécommunications et les infrastructures de base.

Tout en préservant le caractère social de l'économie nationale, ce plan d'action place les besoins des citoyens au premier plan, sans aucune discrimination, en matière d'emploi, de logement, de santé, d'éducation et d'accès aux utilités, seuls gages d'une vie décente pour tous.

L'édification d'une société stable, prospère et développée, constitue la priorité majeure de la politique de développement que mène l'Algérie. Une politique qui témoigne de sa détermination à mener à terme les objectifs de développement économique et social fixés dans ses différents programmes de développement élaborés et adoptés à travers un dialogue social inclusif avec les partenaires économiques et sociaux.

Le Système des Nations Unies en Algérie, sous le leadership du Coordonnateur Résident, a fait preuve d'un appui, efficace et de grande qualité. Notre coopération pourra certainement être d'avantage renforcée à l'avenir sous un système de coordination accrue dans les domaines stratégiques du nouveau Cadre de coopération stratégique 2022-2026.

Fidèle à son engagement en faveur d'un développement durable, inclusif et solidaire, je renouvelle l'engagement de l'Algérie à poursuivre ses efforts pour l'atteinte des ODD, comptant sur le soutien constant et l'expertise avérée des différentes entités onusiennes résidentes et non résidentes en Algérie.

propos



Eric Overvest
Coordonnateur Résident

L'année 2020 a été particulière pour la coopération entre l'Algérie et le Système des Nations Unies.

Cette première année de la Décennie d'Action pour l'atteinte des 17 Objectifs de Développement Durable, fortement marquée par la pandémie de la Covid-19, a été de tous les défis. La pandémie a contraint les Etats et les gouvernements à réorienter leurs priorités nationales pour faire face à la menace sanitaire, économique et sociale inédite qui a pris au dépourvu le monde entier.

Année du 75ème anniversaire des Nations Unies, 2020 a également été un test pour la mise en œuvre de la réforme du Système de Développement de l'ONU qui place le système de coordination et les Objectifs de Développement Durables au centre de l'action onusienne. Une réforme portée par l'Algérie qui a joué un rôle de co-facilitateur.

Le défi de la COVID-19 a permis au monde de mesurer l'importance et la pertinence de la solidarité internationale et du multilatéralisme pour réaliser un développement durable, inclusif qui ne laisse personne pour compte. La consultation du Secrétaire général de Nations Unies à l'échelle planétaire a permis à plus d'un million de personnes à travers le monde, y compris en Algérie, de partager leurs espoirs et leurs craintes pour l'avenir, notamment celles liées au changement climatique, la pauvreté, les inégalités, la discrimination et la corruption.

Grâce à un système de santé solide et des mesures d'aide pour la prise en charge des effets de la pandémie, l'Algérie a pu atténuer l'impact sanitaire et socio-économique, notamment sur les personnes les plus vulnérables. Un effort colossal qui a nécessité la mobilisation de grands efforts humains et financiers. Nous saisissons cette tribune pour rendre hommage à toutes les personnes mobilisées pour assurer la continuité des services durant la période de confinement, en particulier le personnel du secteur de la santé.

La crise sanitaire a montré l'efficacité du système des Nations Unies coordonné, sous le lead du coordonnateur résident, agissant conjointement pour répondre à l'urgence.

Dans l'esprit de la réforme, le Système des Nations Unies en Algérie, en étroite collaboration avec le Gouvernement, a mobilisé son expertise pour appuyer au mieux le Plan de réponse à la pandémie de la Covid-19 de l'Algérie. Il a ainsi mis en place un appui inter-agences coordonné à travers un plan d'appui sanitaire, une analyse rapide de l'impact socio-économique et un plan de relance inter-agence qui répond aux priorités nationales.

Un effort particulier a été fourni en matière de mobilisation de ressources pour répondre aux besoins les plus urgents de la riposte, notamment l'approvisionnement en matériels et équipements de protection à des prix très compétitifs.

Les efforts de mobilisation de ressources ont également concerné les priorités du développement et l'appui aux réfugiés sahraouis, les réfugiés urbains et aux migrants, dans le souci de ne laisser personne pour compte. Un travail soutenu par plusieurs partenaires de développement dans un cadre multilatéral et auxquels nous tenons à adresser nos remerciements les plus sincères.

Pour la première fois, le Ministère des Affaires étrangères et le SNU ont lancé un espace de dialogue dédié au financement du développement durable. Le premier Forum des Partenaires au Développement, organisé fin 2020, a posé les jalons pour une plus grande coordination et efficacité du partenariat au service des ODD. Cette année, l'Algérie a marqué son engagement pour l'Agenda 2030 par des contributions financières au système de coordination mis en place par le Secrétaire Général des Nations Unies.

Comme nombre de pays, l'Algérie fait face aujourd'hui à des défis importants pour maintenir la cadence d'avancement du développement durable qui l'a placé en tête du continent africain et de la région arabe selon le rapport global sur le développement durable du « Sustainable Development Network » dans son édition 2020.

Ce rapport présente les principaux résultats de notre coopération solide, croissante et de confiance pour l'année 2020. Il reflète le principe de redevabilité par rapport aux actions définies dans les plans de travail conjoints 2020-2021 en réponse aux priorités nationales. Ce bilan traduit également la mise en œuvre de la vision du Secrétaire général des Nations Unies pour un système onusien plus transparent, responsable et orienté vers les résultats, au service de l'atteinte de l'Agenda 2030.

I. L'Algérie en marche



Plusieurs évènements ont marqué l'année 2020 en Algérie au niveau politique, social et économique. En février 2020, le Parlement a adopté le Plan du Gouvernement 2020-2024. Une feuille de route qui s'articule autour d'un nouveau modèle de gouvernance et d'une nouvelle orientation économique. Elle est basée sur la diversification économique, la promotion de l'industrie, de l'entrepreneuriat et de 'nouvelles richesses alternatives'. Cette approche, en faveur d'un développement humain, vise la réduction des écarts et des inégalités entre les régions (zones d'ombre) et la continuation d'une politique sociale basée sur la solidarité avec la frange vulnérable de la population.

Afin de répondre à la situation de la Covid-19, le Gouvernement a mis en place une riposte sanitaire multisectorielle depuis le début de la pandémie. Les mesures strictes de prévention, comme fermeture des frontières depuis mars 2020, et l'attribution des aides aux ménages les plus touchés ont certainement atténué l'impact sur les citoyens. La stratégie a abouti au démarrage d'une campagne de vaccination en janvier 2021.



Sur le plan politique, l'amendement de la Constitution et le renouvellement de l'institution parlementaire annoncés comme des réformes prioritaires de la feuille de route du Chef de l'Etat visent à rétablir la confiance entre le citoyen et ses dirigeants et à répondre aux revendications populaires pour un changement politique et institutionnel.

La nouvelle constitution, adoptée par referendum le 1er novembre, a renforcé le rôle du parlement et du Premier ministre et mis l'accent sur l'indépendance de la justice avec la mise en place d'une cour constitutionnelle et une haute autorité de transparence. Les élections législatives anticipées ont été annoncées pour juin 2021.

L'économie algérienne a subi une contraction importante d'environ 4,6% du PIB en 2020 sous l'effet combiné des mesures de confinement et de la chute des recettes des exportations d'hydrocarbures causées par l'effondrement des cours de pétrole et accentuée par la pandémie de la Covid-19. Malgré les pressions macroéconomiques, le Gouvernement a maintenu sa politique sociale et augmenté d'environ 10% le budget des investissements publics pour

2021. Un plan de relance économique a été lancé fin 2020 identifiant trois leviers de croissance : l'entrepreneuriat, les investissements directs étrangers et le développement industriel.

La pandémie a fortement impacté le travail des agences des Nations Unies qui ont redirigé leurs efforts conjoints vers l'appui immédiat aux besoins sanitaires et aux conséquences socio-économiques, sur la base de l'analyse d'impact réalisée par l'équipe des Nations Unies et selon les priorités identifiées avec le Gouvernement Algérien et reflétées dans le Cadre de réponse socio-économique à la Covid-19.

L'impact de la Covid-19 est au coeur de l'Analyse Commune Pays qui a été élaborée par l'équipe Nations Unies fin 2020. Les défis transversaux et les accélérateurs de développement identifiés par cette analyse posent les jalons d'une réflexion avec le Gouvernement Algérien sur les priorités du nouveau Cadre de Coopération 2022-2026, qui servira de fondation à l'élaboration des programmes des agences de Nations Unies signataires du CdCS.

II. Appui à la réponse de la Covid-19





Les mesures du Gouvernement

L'Algérie a réagi très rapidement dès l'apparition des premiers cas confirmés au COVID-19 en mettant en place un dispositif progressif adossé à l'évolution de la pandémie. Concrètement, on peut considérer le début de prise en charge de cette stratégie dès le début mars 2020, avec la mobilisation et l'engagement des pouvoirs publics au plus haut niveau de l'État pour en atténuer les effets. C'est ainsi que dans un premier temps, les premières mesures ont consisté à contenir et ralentir la propagation du COVID-19. Plusieurs mesures préventives, imposées par la situation sanitaire, ont ainsi été prises par les pouvoirs publics. Il s'agit notamment de **la mise en place du dispositif de surveillance et d'alerte** à l'infection COVID-19; **la détection précoce (49 laboratoires au niveau national)** et **la prise en charge des cas d'infection** au COVID-19; le renforcement des moyens de protection et de **sensibilisation** pour la lutte contre la COVID-19; Les plus Hautes Autorités du pays ont mis en place ce dispositif depuis la mi-mars 2020, avec notamment la suspension des liaisons aériennes, maritimes et terrestres avec les autres pays à l'exception toutefois de quelques

liaisons pour l'acheminement des matériels, équipements et autres produits en rapport avec la lutte et la prévention contre le COVID-19.

Le dispositif global de gestion de la pandémie est encadré par un Comité scientifique en coordination avec les Services du Premier Ministère. La nette amélioration de la situation sanitaire a amené les pouvoirs publics à assouplir le dispositif de confinement et à le lever progressivement. Le Gouvernement a également pris d'importantes **mesures pour répondre aux défis sociaux liés au COVID-19**, à travers notamment, l'octroi d'une indemnité de 10 000 DA aux plus démunis, le relèvement du salaire minimum de 11% et exonération d'IRG pour les salaires les plus bas. Avec le déconfinement graduel, les pouvoirs publics jettent les bases d'une reprise progressive des activités, en adéquation avec les meilleures pratiques internationales en cas de crise, à travers son **plan de relance** et adoptent des mesures contracycliques destinées à **stimuler l'investissement** dans des secteurs porteurs tels que **l'entrepreneuriat et le digital**.

L'appui du Système des Nations Unies

Dès le début de l'épidémie, le Système des Nations Unies a offert son appui, de manière coordonnée, au Plan National de Préparation et de Riposte à la Menace de l'Infection Coronavirus COVID-19 du Gouvernement Algérien, et ceci à travers les cinq axes suivants : (i) Achats de matériels et équipements ; (ii) Mobilisation des ressources, (iii) Appui technique sanitaire, (iv) Communication et (v) Appui à la frange vulnérable de la population.

A la demande du Gouvernement, les agences du Système des Nations Unies en Algérie – sous la coordination du Coordonnateur résident – ont approché les partenaires au développement et le secteur privé. Parmi les résultats atteints, on peut citer :

Achats et approvisionnement en équipements médicaux

La crise sanitaire de la Covid-19, qui a ébranlé les systèmes de santé à travers le monde, a créé un besoin inédit en matériel et en équipement de protection. L'Algérie n'a pas ménagé d'efforts pour équiper ses structures de santé et protéger sa population contre la menace du virus. Des efforts que le Système des Nations Unies a soutenus, à travers ses **centrales d'achats à Copenhague (PNUD, UNICEF) et à Genève (OMS)**.

Cet appui a permis aux démarches du Gouvernement Algérien de bénéficier de l'approvisionnement en matériels et équipements de protection à des prix très compétitifs et avec une disponibilité relativement rapide. **Les premières livraisons de kits de prélèvement et de diagnostic et d'équipements de protection individuelle ont eu lieu en mai 2020.**



SOS Village d'enfants de Draria, Association CEDRE et la FAPH (Fédération Algérienne des Personnes handicapées) en fournissant des équipements de protection individuelle destinés au personnel de santé (dont les sages-femmes pour assurer des accouchements sans danger) et les intervenants communautaires, des kits de diagnostic et des équipements médicaux.

Kits de prélèvements et consommables



154 507

Kits de diagnostics



159 948

Ainsi, différentes **structures de santé à travers le territoire national ont été approvisionnées**, notamment **Ouargla, Tamanrasset, l'Institut Pasteur à Alger** ou encore les maternités de l'hôpital de **Boufarik et de Médéa** couvrant les wilayas avoisinantes telles que **Blida, Tipaza et Ain-Defla**.

Les capacités des cellules de crise de la riposte de la Covid-19 ont également été appuyées par **l'acquisition de matériel informatique pour améliorer la gestion et l'analyse des données** relatives à la Covid-19. Un **accord entre l'Union Européenne et le PNUD pour les achats d'équipements et de matériels de protection** a été signé en décembre 2020 et permettra les premières livraisons début 2021.

Mobilisation de ressources COVID-19 :

La crise a amené l'équipe pays des Nations Unies à concentrer ses efforts sur sa mobilisation de ressources autour de la réponse Covid-19, sans pour autant négliger la poursuite des recherches de financements des projets de développement. La **stratégie globale** s'est axée sur : une **communication transparente**, continue et ciblée avec les partenaires traditionnels ; **l'identification et la sensibilisation des partenaires potentiels** et la communication continue des résultats, comme le partage régulier du bulletin Covid-19 du SNU. Le système des Nations Unies remercie les partenaires du développement et les entreprises du secteur privé qui ont répondu à la demande d'appui du Gouvernement.

Équipements (incluant 20 concentrateurs d'oxygènes et 5 appareils de Genexpert)



1 427

La mobilisation de ressources a été un des axes principaux de l'appui offert par le Système à la réponse Covid-19. Dès la déclaration des premiers cas en Algérie, Coordonnateur résident et Chefs des agences ont rassemblé leurs efforts pour mobiliser des ressources auprès de différents partenaires de développement et du secteur privé. Outre les ressources mobilisées par le biais des fonds mondiaux et des fonds propres des agences, le Système a pu compter sur l'appui des partenaires. Le succès majeur réside dans la mobilisation de **50 M USD** auprès de l'Union européenne par le PNUD, destinés à renforcer les structures hospitalières nationales par l'acquisition de matériel médical et d'équipements de protection pour le personnel

placé en première ligne contre la pandémie. Déployant les mêmes efforts, l'UNICEF et l'OMS ont respectivement mobilisé **3,6M USD** et **2 M USD**.

Pour sa part, l'ONUSIDA a collaboré avec le ministère de la Santé pour mobiliser **200 000** dollars du Fonds mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme. L'ONUSIDA a également coordonné avec le Fonds mondial et le Ministère de la santé une contribution supplémentaire de **137 000 USD** pour l'achat d'équipements et de réactifs supplémentaires. UNODC a contribué à cet effort par **12 000 USD** pour appuyer la continuité des services de prévention du VIH auprès des usagers de drogues injectables.



World Health Organization

OMS Bureau régional	Secrétariat COVAX/GAVI			 (DFID)		
60 000 Régional	35 000 Global	100 000 Global	1 021 236 Global	298 000 Global	77 000 Global	361 000 Local



PNUD

PNUD Global			Secteur privé (Bayer, Lilly, AMNEGEN, Oxy (ex Anadarko))
390 920 Global	162 000 Local	51 600 000 Local	171 745 Local



unicef
unite for children

		UNICEF Bureau régional			
500 000 Régional	819 729 Régional	500 000 Régional	499 457 Local	1 500 000 Local	114 000 Local



ONUSIDA

ONUSIDA RST/MENA	Fonds Mondial de lutte contre le SIDA
15 000 Régional	357 000 Global



UNODC
United Nations Office on Drugs and Crime

UNODC/Fonds UBRAF
12 000 Global

HUMANITAIRE



IOM
UN MIGRATION

				 (FCDO)
12 0 000 Local	2 410 500 Régional	12 000 Local	25 000 Régional	298 000 Régional

TOTAL 60 Millions \$ (USD)

Un secteur privé solidaire

Ils s'appellent **Oxy (ex-Anadarko), Bayer, Lilly, AMGEN**. Ils sont opérateurs économiques dans les secteurs des hydrocarbures, pharmaceutique ou biotechnologie médicale, ils ont tous répondu présents à l'appel de solidarité du PNUD. L'entreprise **FADERCO, spécialisée dans les produits d'hygiène a également fait don de ses produits à l'UNFPA**, qui les a distribués aux associations chargées de répondre aux besoins des personnes vulnérables.



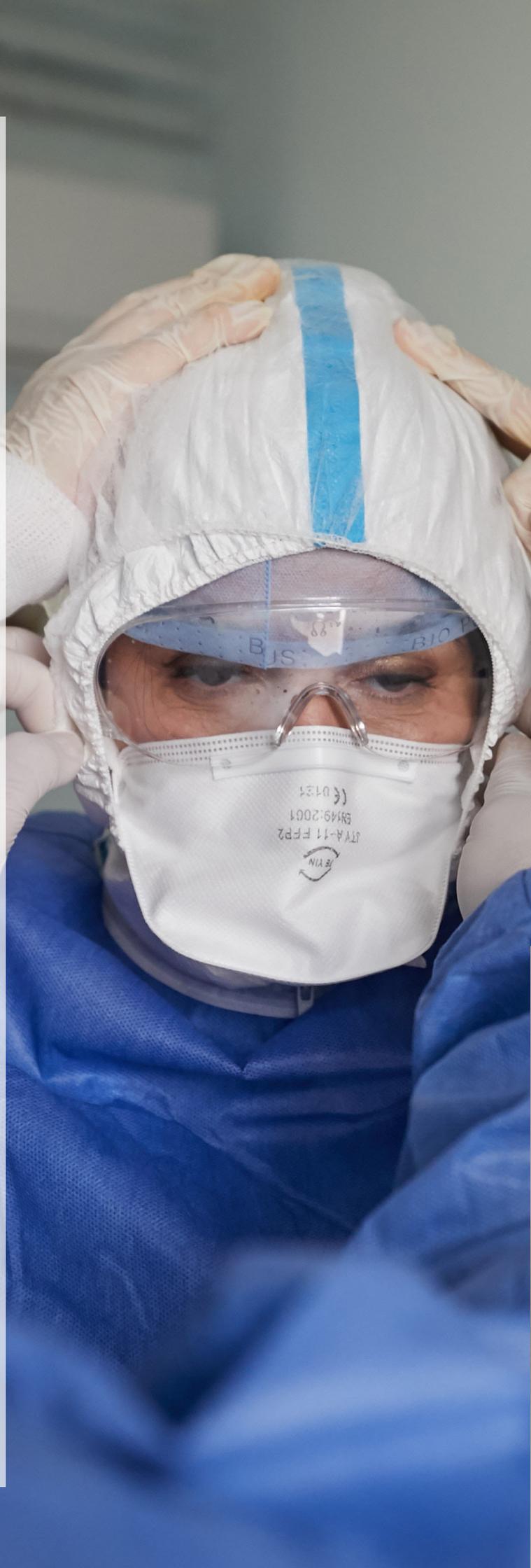
Appui technique sanitaire et continuité des soins :

L'OMS a appuyé les autorités sanitaires en matière de diffusion et de mise à jour régulière sur les normes et standards de prévention, de prise en charge et de traitement de la maladie Covid-19. En matière de coordination et de surveillance épidémiologique, l'appui fourni a notamment contribué au (i) renforcement des activités de suivi des cas contacts (plateforme GoDATA) et à la (ii) la formation du personnel du Ministère de la Santé à la surveillance aux points d'entrées (terrestres, aériens et maritimes) du territoire. Ainsi, dans le cadre du Règlement Sanitaire International 2005, les centres de contrôle sanitaires aux frontières ont connu une réelle redynamisation tant au niveau des renforcements de capacités que des moyens de détection et suivi des voyageurs.

L'UNICEF a aussi contribué avec le Ministère de la Santé aux résultats suivants : (i) **Augmentation des capacités des laboratoires nationaux** (2000 tests PCR par jour) grâce à l'acheminement d'un équipement automate RT-PCR et de réactifs de diagnostic depuis sa centrale d'achats, (ii) les **capacités nationales de collecte et d'analyse des données** appuyées par un équipement en technologie de l'information et de tablettes en soutien à la mise en œuvre de l'application Covid Tracker, (iii) les **capacités du personnel de santé scolaire renforcées dans le domaine de la prévention, la détection et de la prise en charge de l'impact de la Covid-19 sur la santé mentale des enfants.**

L'UNFPA a appuyé le ministère de la santé-direction de la population dans les **études d'impact de la COVID-19 sur la continuité des services de santé reproductive et planification familiale.** Ainsi que dans la production de spots radio et TV pour la sensibilisation de la population sur la continuité des services SR/PF et à leur accès durant la COVID-19

Dès les prémices de la pandémie en Algérie, le PNUD a manifesté concrètement son soutien au Gouvernement algérien en mobilisant en un temps record des fonds auprès du secteur privé des multinationales basées dans le pays) et du fonds mondial (en collaboration avec ONUSIDA pour l'acquisition de matériel de dépistage au profit de l'Institut Pasteur d'Algérie. Par la suite, le PNUD s'est vu confier par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière (MSPRH) la gestion du projet « **réponse solidaire de l'UE à la pandémie de Covid-19 en Algérie** » d'un budget de 50M USD. Ce programme prévoit en première ligne, **l'achat d'équipements médicaux et de protection destinés au personnel soignant**, facilitant ainsi la continuation de la fourniture de services de qualité, un dépistage précoce de la COVID-19 et une prise en charge améliorée des patients sur tout le territoire. Le projet prévoit également la tenue de **formations pratiques ciblées au bénéfice de certaines catégories du personnel de santé** pour garantir une efficacité optimale de l'utilisation des équipements sanitaires. Le projet vise aussi à **appuyer la stratégie nationale de sensibilisation de la société civile.** Celle-ci a également été mise à contribution à travers les projets de coopération en cours et a démontré toute sa capacité d'adaptation au contexte d'urgence, grâce notamment à la **conversion d'ateliers de couture pour habillement** à la confection de masques de protection, l'implication des populations carcérales à l'effort national et l'organisation de campagne de sensibilisation de la population sur les gestes barrière au niveau local



Continuité de l'accès à l'éducation et aux services de protection de l'enfance

La pandémie de Covid-19 a fait subir aux systèmes éducatifs mondiaux un choc sans précédent dans l'histoire, bouleversant la vie de près de 1,6 milliard d'élèves et d'étudiants dans plus de 190 pays sur tous les continents. Les fermetures d'écoles et d'autres lieux d'apprentissage ont concerné 94% de la population scolarisée mondiale. Afin d'aider à minimiser l'impact du confinement et des mesures sanitaires sur l'éducation et le bien-être des enfants en Algérie, l'UNICEF a apporté son appui au Ministère de l'Éducation nationale en vue d'assurer une **éducation à distance, de réouverture des établissements scolaires et de reprise des activités pédagogiques en toute sécurité**. En concertation avec les autorités, l'UNICEF a élaboré et diffusé des guides de prévention à l'usage des professionnels de santé scolaire dans le cadre du Programme Santé Scolaire en appui à la Direction Générale de la Prévention et de la Promotion de la Santé (DGPPS). Un appui a également été fourni pour la mise en œuvre du **Cadre pour la réouverture des écoles élaboré conjointement par l'UNESCO, l'UNICEF, la Banque Mondiale et le PAM** et une campagne de sensibilisation pour un retour sûr à l'école a été conjointement élaborée avec le Ministère de l'Éducation Nationale (MEN). L'UNICEF a également soutenu **l'organisation des examens nationaux du BEM et du BAC** en fournissant des équipements de protection individuelle, des distributeurs muraux de gel hydroalcoolique et de masques réutilisables au profit de **360,000 candidats et du personnel d'encadrement au niveau de 1000 centres d'examen**. Les inspecteurs et les conseillers d'orientation ont par

ailleurs bénéficié d'un renforcement des capacités en matière de **prise en charge psychopédagogique des élèves** à travers un appui de l'UNICEF avec notamment la formation d'un noyau central de formateurs (30) ainsi que l'adaptation et la distribution du « Teacher preparedness training package » (safe operation, equity learning and wellbeing protection) ayant pour objectif de soutenir les enseignants en leur fournissant des informations et des outils pédagogiques pratiques pour faire face aux défis immédiats de la préparation au retour à l'école. L'UNICEF a également contribué à la continuité des apprentissages par le renforcement de la **plateforme e-learning du Ministère de l'Éducation Nationale** et a soutenu une expérience pilote en matière de **promotion de l'enseignement digital au niveau de 10 écoles primaires ciblant ainsi 1500 élèves**.



plateforme e-learning

10 écoles primaires

Pour soutenir la continuité et la qualité des services de protection de l'enfance adaptés à la Covid-19, dans un contexte où il y a un risque d'augmentation de violence, l'UNICEF a collaboré avec l'Organe National de Protection et de Promotion de l'Enfant (ONPPE) pour renforcer les capacités d'intervention de la « cellule de dénonciation des atteintes aux droits de l'enfant ». Recevant près de 10 000 appels par jour, les 35 professionnels du numéro vert 11-11 ont renforcé d'une part leur capacité de traitement des cas grâce une meilleure compréhension du droit fondé sur l'intérêt supérieure de l'enfant et d'autre part de perfectionner leurs pratiques en matière de communication, d'écoute et de gestion de cas d'atteintes aux droits de l'enfant.



Des équipements de protection individuelle pour + de **360k candidats au baccalauréat**



Solutions innovantes locales : Corona-Hackaton et Consultations sur l'Education du Futur

Le PNUD Algérie, à travers son **Accelerator Lab**, a soutenu financièrement et techniquement l'initiative Algeria Startup Challenge (ASC) dans l'organisation de **corona-hackaton, en réponse au virus COVID-19**. Après un long processus de cartographie des solutions, **60 projets à travers l'Algérie sur divers thèmes (FinTech, e-commerce, téléconsultation et e-learning)** ont été ainsi identifiés et 05 projets innovants sélectionnés pour la phase d'expérimentation, dont les plateformes en ligne PAYINI (paiement en espèces) et WeTeach (éducation) dans le but de développer le commerce électronique en temps de crise, bénéficiant d'un soutien technique personnalisé dans différents domaines en fonction des besoins et du niveau de maturation du projet.

Par ailleurs, l'Accelerator Lab du PNUD a procédé, depuis le début de la pandémie, au recensement hebdomadaire des solutions innovantes issues de la vitalité de l'écosystème de l'innovation algérien face aux défis posés par la Covid-19 (Local Digest).

L'UNESCO a lancé une campagne de consultation de la jeunesse Maghrébine concernant les solutions innovantes pour contrer l'impact de la crise sanitaire notamment sur les sujets relatifs au mandat de l'UNESCO comme l'éducation du futur, l'accès à la culture.



Communication de sensibilisation et prévention Covid-19

Les agences du SNU ont consenti d'importants efforts en termes de communication afin de renforcer l'engagement communautaire et sensibiliser les populations dans le contexte de la riposte Covid-19.



A ce titre, l'UNICEF et l'OMS ont développé conjointement un Plan conjoint d'appui à la Communication de Risque et Engagement **Communautaire (Risk Communication and Community Engagement)** avec la contribution de UNFPA, en lien avec le Plan de Préparation et de Riposte à la menace de l'Infection à Coronavirus (COVID-19). Ce plan a permis d'atteindre les résultats suivants :

La diffusion de **messages de sensibilisation et d'information sur la Covid-19**, a permis d'atteindre 6 millions de personnes depuis février 2020. L'UNICEF a également produit une vidéo de sensibilisation en partenariat avec l'opérateur de téléphonie mobile (Mobilis), diffusée dans ses 150 agences commerciales, sur la chaîne de télévision nationale publique et 4 autres chaînes privées ainsi que sur leurs médias sociaux respectifs.

Pour sa part l'OMS, à travers la diffusion quotidienne de ses rapports de suivi et d'évaluation (282 sitrep en 2020) de la pandémie de Covid-19, a permis de tenir régulièrement informés ses partenaires nationaux et internationaux de l'évolution de la situation épidémiologique, des dispositions préventives et des mécanismes de prise en charge des cas confirmés Covid-19

En appui au Ministère de la Santé, les **outils de sensibilisation de prévention contre la Covid-19** développés par l'OMS ont permis d'atteindre plus de 20 millions de familles. Ces outils réalisés dans les trois langues (arabe, tamazight et française) ont



été diffusés à travers les canaux traditionnels de communication et à travers les réseaux sociaux des agences SNU et du Gouvernement et sur la toile ; 2 spots TV et radiophonique sur le déconfinement et la distanciation sociale et 4 reportages ont été réalisés par l'équipe communication de l'OMS.



La formation de 1500 personnes parmi les personnels des médias, de la santé scolaire et universitaire et de la société civile, ont été formées, dans le cadre du renforcement de capacités des personnels du secteur de la santé en matière de communication de risque et engagement communautaire.

L'UNFPA Algérie a contribué à la **campagne** **القلوب الرحيمة متضامنون** lancée par le bureau régional des Etats Arabes ; des **messages de solidarité et de remerciements du personnel médical et paramédical** dont principalement les sages-femmes ont été largement diffusés sur les plateformes de communication.

L'UNESCO, dans le cadre de son engagement pour la sensibilisation et l'autonomisation des jeunes femmes et hommes, et en réponse à la crise mondiale Covid-19, a lancé le lundi 20 avril 2020, en partenariat avec l'association SIDRA en Algérie, l'Association Initiatives Citoyennes (AIC) au Maroc et NEZAWA en Tunisie, et en collaboration avec Radio Monte Carlo Doualiya, l'initiative « **La Jeunesse du Maghreb en Action pour relever les défis liés au Covid-19** ».

Appui aux populations vulnérables

L'ONUSIDA en collaboration avec l'UNODC, a contribué à assurer la **continuité des activités combinées de prévention du VIH auprès des usagers de drogues injectables (UDI)** dans le cadre de la mise en œuvre du plan conjoint des Nations Unies sur le VIH/sida 2020-2021.

L'ONUSIDA a appuyé le Ministère de la Santé pour une **évaluation rapide des besoins des ONGs et la réalisation d'un sondage auprès des personnes vivant avec le VIH (PVVIH)**, afin d'assurer la continuité des services pour les PVVIH et les populations clés et vulnérables dans le contexte du COVID -19.

Dans le cadre du projet de **Réinsertion Sociale des Détenus**, le PNUD a mis à la disposition de certaines catégories de détenus issus de franges de la population démunies vulnérables et de leurs familles, des équipements de protection individuelle (EPI) nécessaires à la poursuite des visites familiales au niveau des parloirs, soit **50 000 masques, 1 500 litres de gel hydroalcoolique et 2 000 kits complets de protection**. Le PNUD a également contribué à la réponse aux besoins des détenus souffrant de handicap ou ayant un membre de leur famille en situation de handicap, en fournissant **225 chaises roulantes, cannes, béquilles et appareils auditifs**.

L'OIM et le HCR en collaboration avec les autorités nationales ont durant l'année 2020, assuré la prise en charge des réfugiés, des demandeurs d'asile et des migrants en situation de vulnérabilité (assistance médicale, assistance psychosociale, hébergement, alimentaire et non alimentaire).

Afin de garantir une assistance immédiate, le HCR et l'OIM ont renforcé leur soutien aux bénéficiaires à travers la mise en place de mécanismes (hotline 24/7, lignes téléphoniques dédiées, groupes WhatsApp, SMS en masse) et d'outils intégrés pour faciliter l'enregistrement, le référencement, l'assistance à distance.

Ainsi, depuis le début de la pandémie Covid-19, le HCR a donné une **assistance annuelle en espèce à 610 réfugiés et demandeurs d'asile. D'autre part, 593 personnes relevant de la compétence du HCR ont bénéficié d'une assistance exceptionnelle en espèces** grâce à des modalités de distribution adaptées, notamment à travers la livraison à domicile par le biais des équipes mobiles.



aide financière au logement à
370 réfugiés

De même qu'une **aide financière au logement** a été attribuée à 370 réfugiés alors que 291 réfugiés vulnérables ont été hébergés dans des appartements mis à disposition par le HCR (dont 51 hébergements d'urgence pour personnes à risque).

Afin d'améliorer la sensibilisation envers les migrants, l'OIM a lancé plusieurs **campagnes d'information sur sa**



page Facebook (5 000 abonnés issus principalement des communautés de migrantes) portant la protection contre la Covid-19, la lutte contre la traite des personnes et la promotion de l'égalité de genre.

...et aux réfugiés sahraouis

Les agences humanitaires des Nations Unies (HCR, PAM et UNICEF) et la communauté des ONG travaillant dans les **campes de réfugiés de Tindouf** ont réagi à la crise sanitaire en adaptant la mise en œuvre des activités et en lançant de nouvelles activités dans le but d'atténuer le risque de propagation de la Covid-19 dans les camps.

A ce titre, le PAM, le HCR, l'UNICEF et les ONG ont lancé un **appel de fonds conjoint de 15 millions USD** pour répondre aux besoins de santé publique et aux conséquences humanitaires immédiates de la pandémie Covid-19 dans les camps de réfugiés Sahraouis. La réponse commune a contenu des mesures pour (1) **prévenir la transmission du Covid-19 parmi les réfugiés sahraouis ; (2) fournir les soins nécessaires pour les patients affectés par le Covid-19 et soutenir leurs familles et personnes proches ; (3) adapter des programmes de santé, éducation, sécurité alimentaire, protection, eau/assainissement/hygiène pour atténuer les effets de la pandémie**. L'appel a été financé à hauteur de 46%, sans compter la **mise à disposition par le Gouvernement algérien d'un hôpital de campagne** afin d'assurer toutes les prestations et l'assistance médicale nécessaires tout au long de la pandémie (représentant 20% de l'appel).

Depuis la déclaration des premiers cas suspects dans les camps, les agences humanitaires (HCR, PAM et UNICEF) ont procédé au renforcement des capacités de gestion des cas dans les camps, et à la **mise en place d'un**

système d'information et de communication pour lutter contre la désinformation et les rumeurs. Ainsi, le HCR a **adapté les infrastructures médicales** dans les camps au contexte Covid-19 (Réhabilitation de l'Hôpital de Rabouni, création de service COVID-19 doté d'installation d'oxygène et moyens de protection adéquats, support aux centres d'isolement, adaptation du circuit de prise en charge, etc.) et des équipements spécifiques à la riposte Covid-19 ont été installés.



Cours télévisés ciblant + de

31 000 enfants

L'UNICEF, en étroite collaboration avec les autres agences, ont fourni **100 000 kits de PPEs, 200 000 masques réutilisables, 20 000 litres de savon liquide et près de 7000 flacons de gels désinfectants** pour appuyer la continuité des services de santé dans les camps de réfugiés. De plus, **20 concentrateurs et 52 bouteilles d'oxygènes** ont été approvisionnés par l'UNICEF depuis sa centrale d'achat à destination des réfugiés Sahraouis. En réponse à la crise sanitaire, l'UNICEF a soutenu le développement de **cours télévisés ciblant plus de 31 000 enfants**. Une campagne de sensibilisation a été réalisée pour un retour plus sûr à l'école.



PAM a augmenté le nombre de bénéficiaires de son assistance

20 000 en faveur des réfugiés

Dans l'objectif de lutter contre l'insécurité alimentaire dans les camps de réfugiés, en raison de l'impact économique de la crise sanitaire, le **PAM a augmenté le nombre de bénéficiaires de son assistance alimentaire générale d'environ 20 000 en faveur des réfugiés**, travailleurs journaliers, commerçants et chauffeurs de taxis, qui ont perdu leurs revenus.

Une **analyse rapide de l'impact socio-économique de la crise de la Covid-19** (basée sur des données secondaires), a été développée par le SNU en collaboration avec le Bureau de la Commission Economique pour l'Afrique. Cette étude vise à **estimer l'impact de la pandémie de Covid-19 sur différents agrégats macroéconomiques et proposer une série de recommandations et de mesures de politique**



Réponse à l'impact socio-économique

La réponse d'urgence durant les premiers mois de l'épidémie Covid-19 a été suivie par une réponse à plus long terme qui prend en compte l'impact socio-économique de la crise, notamment sur les personnes les plus vulnérables. Sur la base des analyses d'impact socio-économique de la Covid-19, le SNU a développé ses propositions d'appui au Gouvernement. A l'issue d'une série de concertations avec les partenaires des différents secteurs, ces propositions ont permis le développement d'un cadre d'appui des Nations Unies à l'impact socio-économique de la crise Covid19, faisant écho au Cadre Global de réponse des Nations Unies (UN Framework of the Immediate Socio-economic Response to Covid-19). Les priorités de ce cadre ont été incluses dans la programmation des plans de travail conjoints 2020-2021 des Nations Unies avec le gouvernement algérien.

économique et d'emploi visant notamment à libérer le potentiel entrepreneurial des jeunes et des femmes. L'analyse révèle également l'impact de la crise sur les différents secteurs sociaux notamment ceux de la santé et de l'éducation. L'accent a été toutefois porté sur **l'impact de la crise sur les populations vulnérables** à l'exemple des travailleurs journaliers, les bénéficiaires des programmes sociaux, des réfugiés et des migrants.

En parallèle, des **enquêtes de ménages et d'entreprises** (basée sur la collecte de données primaires) ont été lancées pour **évaluer l'impact socioéconomique** de la pandémie de la Covid-19 sous le leadership technique du PNUD avec l'apport de l'UNICEF, BIT, PAM, UNESCO, ONUSIDA, OMS, FAO, ONUDI, ITC et la CEA en partenariat avec le CNESE et plusieurs autres Ministères : des Affaires Etrangères, de Pêche et des Productions Halieutiques, de l'Industrie, du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, de la Solidarité Nationale de la Famille et de la Condition de la Femme et l'ONS. Les résultats permettront de mieux affiner les mesures de soutien. D'autre part, **l'ONUDI a réalisé une enquête parmi les femmes et les jeunes gérant des entreprises** pour mieux identifier les principaux défis et attentes des jeunes et femmes entrepreneurs, qui a permis de formuler un projet d'appui.

En consultation avec le Gouvernement, l'Equipe Pays des Nations Unies a élaboré son **Cadre d'Appui à l'Impact Socio-économique (Social Economic Response Plan – SERP)** sur 18 mois allant jusqu'à la fin 2021. Les activités d'atténuation de l'impact socio-économique concernent entre autres les mesures

d'accompagnement au secteur de l'emploi, l'appui aux mécanismes institutionnels et la sensibilisation pour mieux faire face aux violences faites aux femmes et aux filles. Le **plan de réponse socio-économique a été financé à hauteur de 90%** et a été intégré dans les plans de travail interagences de chaque axe stratégique du Cadre de Coopération sur la période 2020-2021.

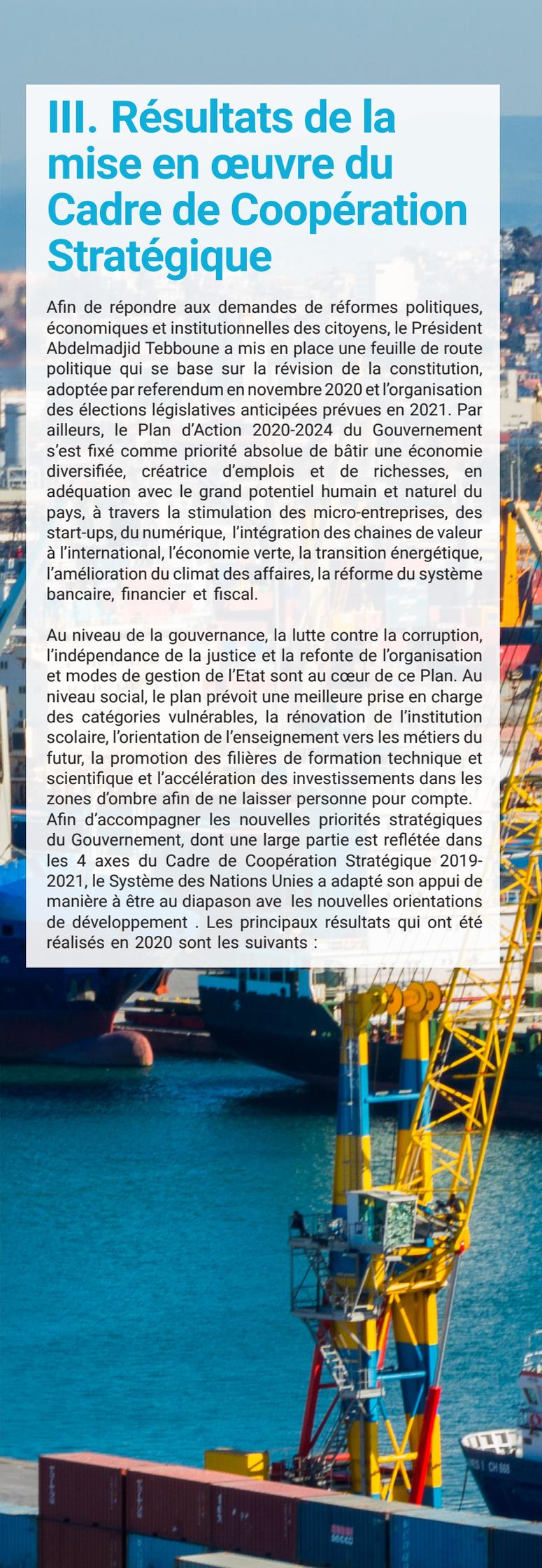
Les **Plans de Travail Conjoints 2020-2021** ont été finalisés et incorporent la réponse socio-économique pour chaque axe du Cadre de Coopération, à savoir (i) la gouvernance; (ii) le développement social; (iii) la diversification économique et (iv) l'environnement. Les plans de travail **sont financés à 86 %** et sont en cours de réalisation. Les résultats des enquêtes permettront une mise en œuvre ciblée des plans de travail conjoints.



III. Résultats de la mise en œuvre du Cadre de Coopération Stratégique

Afin de répondre aux demandes de réformes politiques, économiques et institutionnelles des citoyens, le Président Abdelmadjid Tebboune a mis en place une feuille de route politique qui se base sur la révision de la constitution, adoptée par referendum en novembre 2020 et l'organisation des élections législatives anticipées prévues en 2021. Par ailleurs, le Plan d'Action 2020-2024 du Gouvernement s'est fixé comme priorité absolue de bâtir une économie diversifiée, créatrice d'emplois et de richesses, en adéquation avec le grand potentiel humain et naturel du pays, à travers la stimulation des micro-entreprises, des start-ups, du numérique, l'intégration des chaînes de valeur à l'international, l'économie verte, la transition énergétique, l'amélioration du climat des affaires, la réforme du système bancaire, financier et fiscal.

Au niveau de la gouvernance, la lutte contre la corruption, l'indépendance de la justice et la refonte de l'organisation et modes de gestion de l'Etat sont au cœur de ce Plan. Au niveau social, le plan prévoit une meilleure prise en charge des catégories vulnérables, la rénovation de l'institution scolaire, l'orientation de l'enseignement vers les métiers du futur, la promotion des filières de formation technique et scientifique et l'accélération des investissements dans les zones d'ombre afin de ne laisser personne pour compte. Afin d'accompagner les nouvelles priorités stratégiques du Gouvernement, dont une large partie est reflétée dans les 4 axes du Cadre de Coopération Stratégique 2019-2021, le Système des Nations Unies a adapté son appui de manière à être au diapason avec les nouvelles orientations de développement. Les principaux résultats qui ont été réalisés en 2020 sont les suivants :



Le positionnement du SNU dans le **domaine économique** a été largement renforcé suite à l'approbation et mise en place de nouveaux **programmes de promotion de l'entrepreneuriat et de l'employabilité des jeunes** qui ont permis l'élargissement de la coopération avec les différents Ministères dans le domaine économique ainsi que le Ministère de l'Enseignement Supérieur grâce à un appui financier majeur. Les nouveaux programmes de coopération concerne (i) le démarrage de la **deuxième phase du programme Tawdif (« recrutement ») de l'OIT**, en appui aux services publics de l'emploi, aux Universités et à l'agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE) dans 6 wilayas cibles et (ii) **l'approbation du programme de l'économie verte et circulaire de l'ONUDI**: ces programmes multi-annuels viennent en appui à la création des emplois durables et aux mécanismes d'accompagnement des jeunes et des femmes pour faciliter leur insertion professionnelle, dans des secteurs prometteurs et des filières émergentes du futur. A ces deux projets s'ajoute l'approbation du **projet catalytique du PNUD pour l'économie sociale et solidaire** axé sur l'inclusion économique des jeunes, des femmes et des personnes aux besoins spécifiques dans 4 wilayas pilotes (Oran, Khenchela, Béchar et Nâama), et le démarrage du **projet de la FAO** en appui aux Ministères de l'Agriculture et de la Pêche pour le **développement d'une stratégie nationale de sécurité alimentaire** ainsi que l'identification des options de réponses aux conséquences de la Covid-19 sur l'agriculture, la pêche et la sécurité alimentaire en Algérie.

Suite à la mise en place du nouveau Conseil Economique, Sociale et Environnementale (CNESE), institution consultative et cadre de dialogue de concertation, de proposition, de prospective et d'analyse sous la tutelle du Président de la République, le SNU a développé un partenariat privilégié afin d'apporter son expertise dans des domaines de réflexion stratégique. La mise en œuvre a démarré avec la signature d'accords avec (i) le PNUD, sur les **instruments de politiques publiques dédiées au développement humain durable**, l'élaboration du rapport national sur le développement humain, les outils et instruments de médiation et de résolution des conflits sociaux et l'écosystème sectoriel et régional de l'entrepreneuriat et (ii) l'UNICEF dans les domaines de **l'analyse des disparités et de l'iniquité affectant les enfants, les adolescents et les jeunes, l'évaluation de la performance des politiques sociales et la politique de la petite enfance**.

Afin de mieux déterminer les **groupes vulnérables et laissés pour compte**, le SNU a commissionné **une étude approfondie avec le CREAD et le CENEAPED** qui a été à la base de l'Analyse commune de pays (« CCA »). Sous le leadership du Ministère de la Santé, l'UNICEF a appuyé l'analyse des résultats du **Multiple Indicator Cluster Survey (MICS)**, **l'enquête majeure menée parmi 31 000 ménages**, un appui conjoint UNICEF/UNFPA, qui a été publiée en décembre 2020 avec des données désagrégées par zone géographique et par sexe, et qui informe une vingtaine d'indicateurs ODD.

Ces enquêtes et études permettront au SNU de mieux cibler les interventions de son nouveau cadre de coopération 2022-2026 en appui à la **réduction des inégalités et aux personnes laissées pour compte, qui sont au cœur de l'agenda 2030**. Afin d'appuyer les priorités du Plan d'Action du Gouvernement dans le **domaine de la gouvernance**, le SNU a orienté son appui pour accompagner l'élaboration de **l'avant-projet de loi sur la stratégie nationale contre la corruption**, grâce à **l'expertise de qualité du PNUD et une coopération avec UNODC** qui se concentrera sur l'accompagnement de la mise en œuvre de la stratégie.

Partenaire privilégié et garant de la **Convention contre la criminalité transnationale organisée**, UNODC - qui a ouvert son bureau de pays à Alger en 2019 - a renforcé son partenariat avec le Comité national de prévention et de lutte contre la traite des personnes, le Commandement de la Gendarmerie nationale, la Direction de la Sureté nationale et le Ministère de la Justice sur plusieurs axes liés à la prévention du crime et la justice pénale dont la criminalité transnationale organisée et le terrorisme .

Le PNUD a renforcé son **partenariat de confiance avec le Conseil Constitutionnel**, qui deviendra Cour Constitutionnel conformément à la nouvelle Constitution, pour la **mise en place du nouvel article 188 de la Constitution sur l'exception d'inconstitutionnalité** qui permettra aux citoyens de saisir la justice en cas de jurisprudence ou lois qui sont contradictoires à la constitution. Dans le sillage de **l'instauration d'une démocratie participative**, le **PNUD a consolidé les acquis de son programme phare CapDel dans la gouvernance locale**. L'approche multisectorielle, sous le lead du Ministère de l'Intérieur, a permis de développer des outils pour l'élaboration des Plans de Développement Communaux, la relance des projets de développement économique local et des initiatives du monde associatif.

Dans le **domaine de l'environnement**, le SNU a privilégié un **appui en amont pour le prochain Sommet sur les changements climatiques (COP26)** en accompagnant les efforts du Gouvernement pour le respect de ses engagements vis-à-vis de la CCNUCC et l'Accord de Paris ratifié par l'Algérie en 2016. Cet appui se traduit par la mobilisation de l'expertise technique par le PNUD pour la rédaction de la troisième communication nationale et le **1er premier rapport Biennal de l'Algérie**, qui fait le bilan sur le degré de mise en œuvre et met en exergue les choix stratégiques de l'Algérie dans sa lutte contre les effets négatifs des changements climatiques et ses obligations de réduction des émissions de CO2.

Le SNU a également appuyé des **avancées importantes sur le plan réglementaire** pour la mise en œuvre du **Protocole de Nagoya** relatif à l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation et des connaissances traditionnelles associées (PNUD) et de **l'Amendement de Kigali** relatif à la réduction des substances appauvrissant la couche d'ozone (ONUDI).

Diversification économique

AGRICULTURE ET AQUACULTURE

En vue du développement d'une stratégie de sécurité nationale alimentaire et de la recherche des options de réponses aux conséquences du COVID-19 sur l'agriculture et la pêche, la FAO a réalisé une cartographie des programmes, des politiques et de stratégies de la sécurisation alimentaire. A ce titre, le modèle actuel de gouvernance de la sécurité alimentaire a été évalué et une analyse des parties impliquées a été effectuée.

VALORISATION DES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX :

Dans le cadre du développement des stratégies de promotion des produits agricoles forestiers, les chaînes de valeur des produits forestiers non ligneux ont été analysées par la FAO et des propositions d'adaptation du cadre légal ont été formulées. La FAO a contribué au renforcement des capacités entrepreneuriales des acteurs impliqués dans les filières porteuses. Par ailleurs, un état des lieux de la culture du figuier de barbarie (y compris des cultivars), de sa valorisation et une évaluation des zones potentielles pour son expansion ont été élaborées par la FAO dans la perspective du développement de cette filière. Pour ce faire, une étude du marché de la figue de barbarie et de sa chaîne de valeur a été réalisée. Les capacités des acteurs pour la promotion de la filière intégrant la dimension genre ont été renforcées.

DÉVELOPPEMENT DE MICRO-ENTREPRISES FORESTIÈRES

Le renforcement des capacités des acteurs dans l'entrepreneuriat pour la valorisation des produits issus des ressources naturelles, à l'exemple des PFNL, a conduit à la création de petites entreprises (suite formation reçue dans le domaine de l'Approche Développement de Marchés ADM) et à la mise en place dans la wilaya de Khenchla, d'une unité de démonstration de distillerie à base de romarin d'une capacité de 1500 L au profit des populations riveraines à la forêt, plus particulièrement les jeunes et les femmes.

DÉVELOPPEMENT DE LA PREMIÈRE COOPÉRATIVE AGRICOLE DE FEMMES

Le projet « **Gestion intégrée des zones humides de Guerbes-Sanhadja** », mis en œuvre par Le PNUD et financé par le secteur privé a soutenu le développement d'une coopérative agro-industrielle dirigée par des femmes, centrée sur la valorisation de la figue de barbarie, en fournissant un outil de production complet (presse à huile) et un soutien juridique et technique à la coopérative et à ses membres. 17 femmes entrepreneures ont été formées aux techniques de

gestion d'entreprise et à tous les aspects liés aux différentes étapes de la chaîne de valeur, de la gestion des outils de production et à la commercialisation des produits finaux. C'est la première coopérative agricole à être créée dans le cadre du nouveau décret exécutif sur les coopératives agricoles.

COMMUNAUTÉS CÔTIÈRES ET RESSOURCES AQUATIQUES (HALIEUTIQUES) :

Contribuant aux efforts du Gouvernement dans ce domaine à travers une stratégie de développement intégrée, une analyse des chaînes de valeur et des opportunités de mise à niveau a été réalisée et 8 projets de développement de l'économie bleue ont été identifiés et formulés par la FAO dans le cadre de son initiative « Blue Hope ».

DÉVELOPPEMENT DES CHÂÎNES DE VALEURS

Le projet de **réplication des Industries Créatives et Culturelles (ICC)** fait suite à un projet Pilote de création de clusters réalisé de 2014 à 2017, dans la dinanderie à Constantine et les Bijoux traditionnels à Batna. Une étude approfondie a été réalisée par l'ONUDI afin **d'analyser les chaînes de valeur** pré-identifiées en vue de vérifier la faisabilité du montage de clusters au sein de ces chaînes de valeurs comme outil de développement local durable, de développement de l'innovation, de création d'emplois et de développement de la compétitivité de ces chaînes de valeur. L'objectif de cette étude porte sur les travaux préparatoires pour la réplication du projet ICC à d'autres chaînes de valeur. **03 chaînes de valeurs et 04 projets de clusters potentiels sont à développer: 1) chaîne de valeur tissage de tapis de Djebel Amour/ Aflou- Wilaya de Laghouat, cluster tapis de Babar / Wilaya de Khenchla 2) chaîne de valeur cuir Wilaya de Jijel 3) chaîne de valeur poterie/ céramique / Wilayas d'Alger et Tipaza.**

Dans le cadre du projet « Promouvoir l'autonomisation des femmes pour un développement industriel inclusif et durable en Algérie », Phase II (PWE II), l'ONUDI a réalisé une étude de sélection des chaînes de valeurs sensibles au genre. De plus, un plan d'action pays du programme PWII a également été développé par l'ONUDI sur la base de deux chaînes de valeur (fromage fermier et Romarin) sélectionnées par les partenaires institutionnels (MADRP, MIM, MSFCF, MEER). Son objectif étant de renforcer l'autonomisation économique des femmes en Algérie en consolidant et en amplifiant les résultats du projet PWE I exécuté par l'ONUDI en 2015-2018.



EMPLOI ET FORMATION

L'OIT a apporté un appui aux services publics de l'emploi (ANEM) et aux universités dans 6 wilayas (Bejaia, Biskra, Guelma, Alger, Mostaganem et Tlemcen) pour renforcer les compétences des jeunes pour une meilleure insertion sur le marché de l'emploi, à travers la mise en place de Clubs de recherche d'emplois (CRE). Au total, 203 jeunes diplômés de l'universités et en recherche d'emploi (dont 61% de filles) ont été formés en soft-skills dans ces CRE. Vingt (20)



Conseillers de l'ANEM ont été formés à l'animation de ces CRE. Les obstacles à l'insertion des femmes sur le marché du travail (dans 4 wilayas) ont été identifiés dans le cadre d'une étude socio-économique (finalisé en 2021).

L'UNESCO a développé un **partenariat avec une plateforme en ligne pour le développement des compétences digitales** appelée PIX. L'Algérie fait partie des pays bénéficiaires de cette plateforme qui vise à évaluer, développer et certifier les compétences digitales chez les apprenants. Les responsables du Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels ont pris part à plusieurs ateliers techniques pour préparer l'exploitation de cette plateforme en Algérie en 2021.

Outil intersectoriel d'orientation-métier en ligne. L'OIT a développé avec les services publics de l'emploi (Agence Nationale de l'Emploi –ANEM) et les secteurs de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Formation Professionnelle, un **outil intersectoriel pour une meilleure orientation professionnelle des jeunes tenant compte de leurs compétences et des besoins du marché du travail.**

Le développement de cet outil qui tient compte de la dimension genre s'est fait dans le cadre d'un processus participatif favorisant la collaboration intersectorielle. Dans ce cadre, un référentiel des compétences commun aux trois secteurs (Emploi, Formation Professionnelle et



Enseignement Supérieur) a été développé ainsi qu'un code couleurs intégrant la dimension employabilité des métiers.

Des vidéos illustrant les métiers porteurs ont été élaborées et seront mises en ligne sur la **plateforme digitale de l'outil d'orientation qui sera hébergé à l'ANEM.** En 2021, les jeunes pourront ainsi utiliser cet outil qui les aidera à mieux choisir leur parcours de formation et leur parcours professionnel.

Favoriser la participation économique des femmes rurales. En Octobre 2020, le Ministère de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme et le PNUD ont organisé une conférence internationale en Octobre 2020 sur « La femme rurale dans le monde de l'entreprenariat à l'horizon 2030 » pour aborder la problématique de l'autonomisation économique des femmes rurales. A l'issue de la conférence, des recommandations ont été formulées permettant à cette problématique de se voir inscrite à l'agenda politique. Ces recommandations seront mises en application dans un programme triennal devant débuter début 2021. Plusieurs activités seront mises en place dans 10 wilayas pilotes, et étendues à l'ensemble du territoire en 2022.

TOURISME DURABLE

Le PNUD, en partenariat avec l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), a développé **une Stratégie de Marketing et de promotion de la destination Algérie.** Ce document soutient le Gouvernement algérien dans sa politique de promotion de l'activité touristique durable, respectueuse de l'environnement et valorisant le patrimoine culturel algérien. Dans le cadre d'un projet mis en œuvre dans la **zone humide de Guerbes Sanhadja à Skikda, un parcours d'écotourisme axé sur la promotion des savoir-faire traditionnels locaux,** intégrant les habitants de la région et les associations locales, a été développé et mis en place.

Développement social

SANTÉ REPRODUCTIVE, MATERNELLE, NÉONATALE, INFANTILE ET ADOLESCENTE (RMNCAH).



5 échographes destinés aux centres de référence

UNFPA a poursuivi son appui au **plan de réduction accélérée de la mortalité maternelle**. A ce titre, deux enquêtes ont été conduites pour la consolidation du taux de mortalité maternelle. Afin d'appuyer la continuité des services de santé reproductive et de planification familiale (SR/PF) et de santé reproductive, l'UNFPA a fait le don de 5 échographes, destinés aux centres de référence de SR/PF des wilayas, d'Adrar, Alger, Biskra, Blida et Sétif. L'UNICEF a apporté une assistance technique au Ministère de la Santé dans ses efforts visant la réduction de la mortalité maternelle en soutenant (i) la **formation des équipes d'audit et des enquêteurs de terrain** et (ii) la **réalisation de l'enquête nationale de consolidation du taux de mortalité maternelle**. Afin de renforcer la collecte et l'analyse des données sur les décès maternels (64% en 2019 et 28% en 2020 des décès maternels audités), la digitalisation du système d'audit des décès maternels a été initiée et sera conclue par l'intégration de ses données au Système d'Information Sanitaire. Dans sa contribution à la réduction de la mortalité néonatale, l'UNICEF a équipé un **premier centre pilote en matériel de simulation médicale et a renforcé les capacités du personnel médical en soins néonataux**. Une approche plus intégrée et globale du développement du jeune enfant continue d'être promue à travers un plaidoyer régulier auprès d'institutions nationales telles que l'ONPPE et le CNESE.

APPUI À L'ÉDUCATION.

L'appui fourni par l'UNICEF au Ministère de l'Éducation Nationale en matière de **rétenion et de qualité de l'offre éducative**, a permis d'aboutir à (i) l'élaboration d'un plan de prévention et de réponse aux déperditions scolaires ; (ii) la mise à niveau des compétences de 180 professionnels de l'éducation dans ce domaine, (iii) renforcement des capacités des cadres du Ministère de l'Éducation pour l'implémentation de l'évaluation des acquis, et iv) la préparation de 10 écoles primaires pour l'accueil de 50 classes digitales. Du 08 au 18 juin 2020, l'Institut international de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique (IICBA) et le Bureau de l'UNESCO pour le Maghreb ont organisé une formation sous forme de webinaires sur la paix, le renforcement de la résilience et la prévention de l'extrémisme à destination des enseignants du supérieur



180 mise à niveau de professionnels de l'éducation

et des instituts de formation des enseignants en Algérie, en Mauritanie, au Maroc et en Tunisie. À l'issue de cette formation, les participants, dont 6 Algériens, ont été en mesure de développer un plan d'action pour disséminer



la formation des enseignants dans leurs établissements d'enseignement supérieur.

APPUI À LA PROTECTION DES FILLES ET DES FEMMES.

UNFPA a poursuivi son plaidoyer et **sensibilisation sur la question du genre, VBG et autonomisation des femmes et des filles à travers les organisations de la société civile**. Sa stratégie de communication lui a permis d'être choisi en 2021, comme partenaire pour appuyer le Ministère de la Solidarité nationale dans ce domaine.

RENFORCEMENT DES SYSTÈMES DE PROTECTION SOCIALE POUR LES ENFANTS.

A travers l'appui de l'UNICEF, les défis et les risques liés à la pauvreté des enfants et la protection sociale attentive aux enfants ont été analysés et soutenus par des recommandations dans le cadre de l'appréciation rapide de l'impact socio-économique de la crise Covid-19 et l'analyse commune pays réalisées par le système des Nations Unies. Des recommandations d'options politiques sur une réponse en protection sociale sensible aux enfants à la crise sanitaire et économique ont été développées et budgétisées. **Le plaidoyer en faveur d'une prestation universelle pour les jeunes enfants** a été renforcé par une mise à jour des options politiques développées en 2019 suite au dialogue engagé avec le Gouvernement. La mise à jour de l'analyse de pauvreté multidimensionnelle des enfants et des jeunes a été initiée en appui au Conseil National Economique, Social et Environnemental L'UNICEF a apporté son expertise pour la revue du Plan National d'action pour les enfants 2008-2015, qui a été lancée dans le but d'informer un nouveau cadre de développement pour l'enfance adossé d'une approche de finances publiques rendant les besoins des enfants dans les budgets.

Environnement

APPUI À LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES DANS LE CONTEXTE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Afin d'améliorer le **système de comptabilité de l'eau**, la FAO a établi un diagnostic de la production, stockage et utilisation de eaux usées traitées (EUT) et des eaux de drainage (ED). Un exercice de comptabilité du premier cycle de l'eau a également été réalisé dans la zone d'El Hamiz (Alger). Par ailleurs, les compétences des partenaires ont été renforcées en matière de comptabilité/productivité en se basant sur les avancées technologiques (cartographie des cultures et de l'aide à la décision). Une station agrométéorologique CORDVODA_ET a été acquise par la FAO au profit de l'Institut Technique des Grandes Cultures (ITGC).

La FAO a fortement contribué à la **réduction des risques pesant sur le couvert végétal** à travers le développement du Plan National de **Gestion des Incendies de Forêts (PNGIF) et d'une plateforme SIG pour la gestion des feux de forêts** actuellement mise en place au niveau du siège de la Direction Générale des Forêts. Plusieurs guides permettant de disposer d'une meilleure connaissance des phénomènes de feux de forêts ont été élaborés (Guide pour la recherche des causes des incendies, retour d'expérience, normalisation technique). Le projet a notamment inclus des formations à la recherche des causes et des circonstances de l'incendie. Cette formation a eu un rôle transformateur sur les éléments formés de la Gendarmerie Nationale, de la Protection Civile et de la Direction des Forêts.

Le PNUD a contribué aux efforts du Gouvernement pour **préserver les ressources hydriques** et assurer la pérennité des zones humides à travers la mise en œuvre initiale du « **plan de gestion du complexe de zone humide Guerbes-Sanhajda** : réhabilitation et valorisation à travers l'utilisation rationnelle des ressources en eau », qui a promu une utilisation plus rationnelle et durable de l'eau parmi la population de la zone en question, contribué à la restauration de l'équilibre écologique par la fixation de 6 Ha (sur un total de 75 ha) de cordon dunaire, ceci aura pour

effet d'améliorer la protection contre les inondations, le contrôle de l'érosion, l'amélioration de la qualité de l'eau, la séquestration du carbone, d'offrir des possibilités de loisirs et de sauvegarder les habitats de la faune et la flore des zones humides. Le projet contribuera à **renvoyer 19 millions de litres d'eau au complexe de zones humides**. Le projet a permis également la création d'activités économiques et génératrices de revenus stables et respectueuses de l'environnement (coopérative de femmes autour de la figue de barbarie), la sensibilisation à l'urgence de préserver les zones humides et la promotion d'un tourisme durable.

 **19 millions**
de litres d'eau renvoyés au
complexe de zones humides

Grâce aux efforts de l'équipe du projet du PNUD : **'Conservation de la biodiversité** d'intérêt mondial et utilisation durable des services écosystémiques dans les **parcs culturels en Algérie**' (PPCA) et en coopération avec le Ministère des Affaires Etrangères et le Ministère de l'Environnement, l'Assemblée Générale des Nations Unies a reconnu, lors du sommet de la biodiversité, les **5 parcs culturels algériens (Tassili, Ahaggar, Atlas saharien, Gourara et Tindouf)** comme «**Autres mesures efficaces de conservation par zone**» (AMCE). **Plus d'un million de kilomètres carrés deviennent ainsi «Une zone géographiquement définie autre qu'une aire protégée**, qui est régie et gérée de manière à obtenir des résultats positifs et durables à long terme pour la conservation in situ de la biodiversité, avec les fonctions et services écosystémiques associés.

Par ailleurs, le renforcement de la gestion des parcs culturels s'est traduit par le développement des outils techniques et réglementaires, l'avant-projet de décret exécutif déterminant les modalités et les conditions d'élaboration, de validation et de mise en œuvre du **Plan Général d'Aménagement du Parc Culturel a été complété au mois d'avril 2020** et soumis au Ministère de la Culture pour validation.



La **présence du Guépard saharien** a été confirmée par observation directe dans la cadre du programme de suivi de la biodiversité conduit par les équipes du projet au niveau central et local (les dernières observations directes de cette espèce en danger critique d'extinction remontent à l'année 2010). Un plan de conservation de cette espèce sera mis en place en 2021.

Pour permettre la ratification, du **Protocole de Nagoya** pour la **conservation et la valorisation des ressources génétiques**, par l'Algérie, le PNUD a contribué au renforcement du cadre réglementaire à travers le développement et la soumission en mai 2020 de textes d'application de la loi nationale sur les ressources biologiques 14-07 ; textes qui permettront la mise en place du cadre juridique et réglementaire national pour l'**Accès et le Partage des Avantages** des ressources génétiques découlant de leur utilisation et des connaissances traditionnelles associées (APA) et facilitera une meilleure coordination entre les secteurs pour la gestion de ces ressources naturelles.

APPUI À LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION

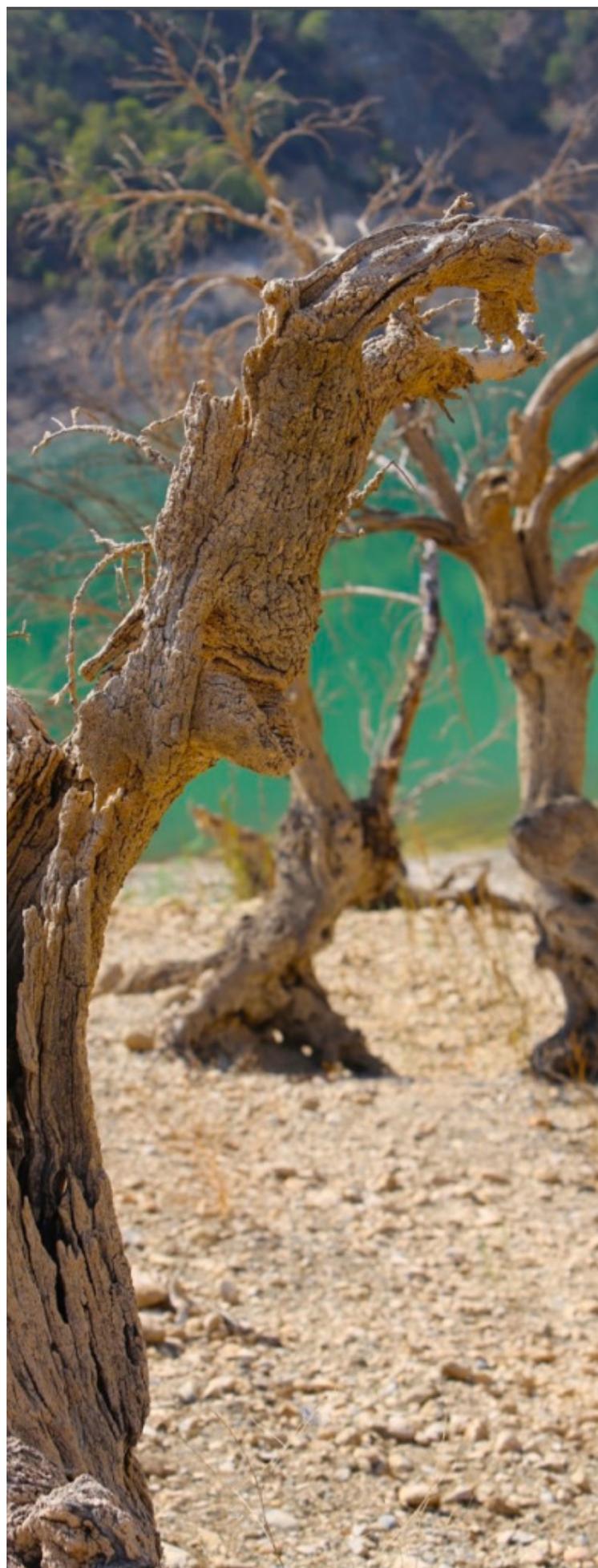
Dans l'optique de **contribuer aux efforts de l'Algérie pour protéger la couche d'Ozone**, l'ONUDI a procédé en 2020 au lancement des activités habilitantes pour l'**appui du Gouvernement à la signature de l'Amendement de Kigali**.

LUTTE ANTI ACRIDIENNE

Pour la première fois dans l'histoire de la CLCPRO, un plan d'action régional d'urgence acridienne a été mis en œuvre et tous les mécanismes opérationnels de la CLCPRO ont été activés à savoir le fonds régional de gestion du risque acridien (FRGRA), le plan de gestion du risque acridien (PGRA), la force d'intervention dans la région occidentale (FIRO) et les plans nationaux d'urgence acridienne (PNUA) afin de mettre les pays membres dans les meilleures conditions d'intervention aussi bien dans la mise en œuvre de leurs plans nationaux annuels de surveillance et de lutte que dans la mise en œuvre de leurs PNUA. Tous ces efforts régionaux et internationaux ont permis de maîtriser la crise acridienne venant de la Corne de l'Afrique et d'éviter sa propagation vers la région occidentale. La Commission représente également une bonne pratique de coopération internationale réussie.

Il est à signaler que l'Algérie a exprimé par le biais du ministère des Affaires étrangères sa disposition à faire don d'une quantité de 30.000 litres de pesticides aux pays du Sahel en cas de besoin. Aussi, et suite au plan d'action préparé par la CLCPRO, l'appel de la FAO lancé aux différents bailleurs de fonds pour faire face à une éventuelle menace acridienne en Afrique de l'Ouest et par la suite du Nord-Ouest a permis de disposer de 7 M USD pour le financement de 4 projets d'urgence.

La stratégie adoptée par la CLCPRO en terme d'anticipation permettant la préservation de l'environnement a été reconnue par la FAO comme étant une Success story, et a permis aux pays de prendre conscience de cet aspect très important pour lequel une attention particulière est donnée par la CLCPRO (https://youtu.be/FFDn_jnSQ7Q).



Bonne Gouvernance

DÉVELOPPEMENT LOCAL POUR RÉDUIRE LES INÉGALITÉS

Afin de favoriser une plus large participation citoyenne à la promotion de l'accès aux services, en 2020, le PNUD a appuyé la mise en œuvre des projets identifiés dans les **Plans de Développement Communaux** des communes incluses dans le programme CapDel. La formation de 63 ONG locales à la conception de projets de développement local ancrés dans les réalités territoriales et intégrant les dimensions de durabilité et d'inclusion de la frange de la population la plus vulnérables ; le financement de 29 projets associatifs répondant à des défis de développement locaux spécifiques ; la formation de formateurs sur les accélérateurs du développement local ; ainsi que **l'identification de 6 initiatives stratégiques comme modèle de référence pour les acteurs locaux** ont contribué au renforcement des capacités et des connaissances de la société civile en termes de développement économique local.



Dans le cadre du programme CapDel, le PNUD a mis à disposition de la Protection Civile algérienne des connaissances et des outils pratiques et durables en matière de prévention et de gestion des risques et catastrophes, notamment pour renforcer la résilience des communautés au niveau local. Le PNUD a contribué à **améliorer les connaissances disponibles sur la perception et l'aptitude des communautés locales à faire face aux risques majeurs** à travers une enquête psycho-sociale conduite dans 8 municipalités pilotes. Cette enquête a posé les fondations d'une stratégie de communication et de sensibilisation qui répondra au mieux aux attentes des communautés visées.

ENGAGEMENT CIVIQUE ET AUTONOMISATION DES JEUNES



Les **compétences de vie** visant le renforcement des capacités des adolescents et jeunes ont été diffusées et mises en œuvre dans le cadre de plusieurs partenariats, notamment avec les Scouts Musulmans Algériens (SMA) où des 'Adolescent kits for innovation and expression' ont été distribués au profit de 500 adolescents issus de la frange de la population vulnérables. L'engagement civique et la participation de la jeunesse ont été promus par l'UNICEF en collaboration avec les SMA et le PNUD à travers l'initiative 'Generation Unlimited Youth Challenge'. L'UNESCO a développé un partenariat stratégique avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports sous le titre de « **Programme d'appui à l'autonomisation des jeunes en Algérie** », un plan de travail biannuel a été signé en 2020. Une série de ressources pour les éducateurs et les organisations de jeunesse sont en cours de réalisation



RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS NATIONALES

Plusieurs avancées notables en termes de **renforcement des capacités humaines et organisationnelles des institutions de justice en lien avec l'Etat de droit ont été faites en 2020**. Le travail de l'Organe National de Prévention et de la Lutte contre la Corruption (ONPLC), avec l'appui de qualité du PNUD, a résulté en **l'élaboration de l'avant-projet de Stratégie Nationale contre la Corruption**, soumis pour validation et signature au Président de la République. UNODC a appuyé l'Algérie dans ses efforts de **mise en œuvre de la « Convention internationale contre la corruption »** à travers le mécanisme d'examen et formulé des recommandations à destination des réformes entreprises par les autorités algériennes.

Le PNUD a aussi contribué au **renforcement des capacités du Conseil Constitutionnel**, permettant une meilleure connaissance et un meilleur encadrement juridique et administratif de la **procédure d'exception d'inconstitutionnalité**. L'expertise technique fournie par le PNUD pour soutenir la diffusion de la culture constitutionnelle auprès du grand public a eu pour résultat le développement de la stratégie et du plan d'action pour la diffusion de la culture constitutionnelle, devant être mis en œuvre en 2021.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE ET LA TRAITE DES PERSONNES

En matière de prévention et de **lutte contre la criminalité organisée et le trafic illicite** dans les aéroports, l'ONUUDC a mis en œuvre, dans le cadre du projet AIRCOP, des activités de renforcement des capacités des services de police aux frontières et services de douanes. ONUUDC a fourni des équipements de détection d'explosifs aux services compétents de l'aéroport international d'Alger

En matière de **prévention et de lutte contre le terrorisme**, l'Algérie a contribué au renforcement de la **coopération pénale internationale avec les pays de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord à travers le Groupe spécial de coopération interinstitutionnelle (GSCI)**, créé en 2018 sous l'égide du Service de la prévention du terrorisme de l'ONUUDC. Le GSCI est un réseau de points focaux judiciaires et sécuritaires visant à renforcer la coopération interétatique dans les affaires de terrorisme, en particulier en lien avec les combattants terroristes étrangers (CTE), dans huit pays de la région susmentionnée. La création du GSCI répond



notamment aux exigences de la Résolution 2178 (2014) du Conseil de Sécurité des Nations Unies. L'Algérie a joué un rôle primordial et proactif dans la construction de ce réseau et dans son développement, notamment en contribuant à toutes les réunions préparatoires, techniques et régionales. L'Algérie est très impliquée dans le travail du réseau qui a déjà obtenu des résultats opérationnels concrets dans les affaires de terrorisme s'agissant de l'intensification du partage des informations opérationnelles, des enquêtes transfrontalières, et des demandes d'entraide judiciaire et d'extradition. En 2020, En vue de Soutenir la mise en œuvre de la Résolution 2396 (2017) du Conseil de Sécurité dans le domaine des capacités d'enquêtes et de la coopération contre le terrorisme transnational, l'UNODC a organisé une formation pour le renforcement des capacités techniques et normatives requises pour l'utilisation des données passagers et autres informations pertinentes dans le but de lutter contre le terrorisme, conformément aux obligations et standards internationaux.

Dans le cadre de sa coopération avec l'Algérie en matière de **prévention et de lutte contre la traite des personnes**, l'ONUUDC a procédé à la **révision de la loi contre la traite pour renforcer** la mise en œuvre dans le droit national des dispositions du Protocole additionnel contre la traite à la Convention contre la criminalité transnationale organisée (UNTOC). L'ONUUDC a mis en œuvre différentes actions de renforcement des capacités contre la traite des personnes, notamment des simulations de procès, pour

appuyer les capacités nationales en matière d'enquête et de poursuite des affaires de traite, et plus spécifiquement sur les indicateurs, l'exploitation par le travail ou encore le blanchiment du produit de la traite des personnes et du trafic illicite de migrants. Cet axe de coopération, un des plus importants entre UNODC et l'Algérie, ne cesse de se renforcer au gré des interventions étroitement coordonnées avec le Comité national de prévention et de lutte contre la traite.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS SUR LE SUIVI ET EVALUATION DES ODD :

En décembre 2020, le OIT avec le soutien du Centre international de formation de l'OIT à Turin, a renforcé les capacités de 10 cadres institutionnels (2 de l'ONS et 8 du Ministère en charge du travail et de l'ANEM) sur la collecte, le traitement, la diffusion, l'analyse et l'interprétation des indicateurs ODD liés au marché du travail en référence aux récentes normes internationales sur les statistiques du travail, notamment les principales résolutions et directives adoptées lors de la 19ème et de la 20ème Conférence internationale des Statistiques du Travail (CIST).

Dans le cadre d'un partenariat entre le Ministère de la Santé, l'UNICEF et le UNFPA, les **résultats de l'enquête MICS6 ont été disséminés au niveau national grâce à un système de visioconférence, fournissant une base de données socio-économique et démographique exhaustive, intégrant des indicateurs de suivi des ODDs désagrégés par territoire**. La conception d'une plateforme numérique de suivi des indicateurs relatifs aux priorités nationales de développement et aux ODDs a été engagée dans le cadre d'un partenariat entre le Conseil National Economique, Social et Environnemental et l'UNICEF.

CULTURE :

Le bureau de l'UNESCO pour le Maghreb a accompagné le Ministère de la Culture dans le processus d'élaboration du **premier Rapport Périodique Quadriennal (RPQ) de l'Algérie, relatif à la mise en œuvre de 2005 de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles**. La préparation de ce rapport a été lancée entre octobre 2019 avec une réunion de consultation nationale, suivie d'ateliers de formation de l'équipe nationale désignée puis la rédaction du contenu du document et enfin sa soumission à l'UNESCO en novembre 2020. Le rapport reflète un état des lieux sur la situation de la culture en matière de gouvernance, de cadre juridique et de développement de l'économie créative. Il apporte des recommandations et des pistes pour renforcer le rôle de la culture dans le développement durable.

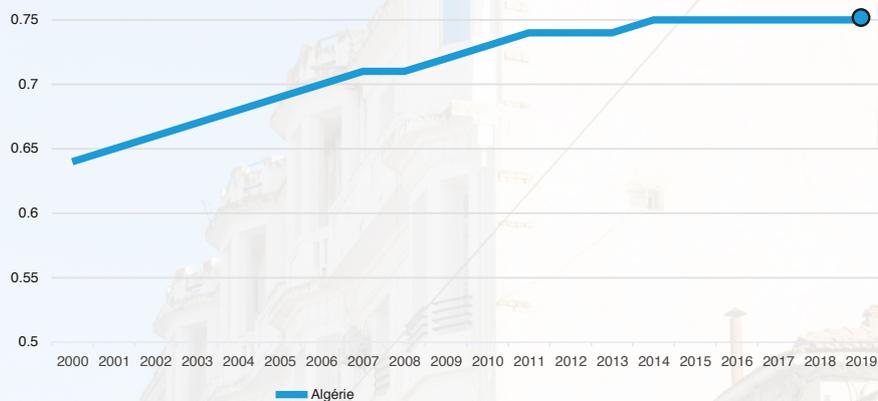
Le bureau a également soutenu le Ministère de la Culture dans la mise en œuvre de mesures destinées à répondre à l'impact de la pandémie due à la Covid-19 sur le patrimoine et les industries créatives. Il a également lancé la préparation d'un projet-pilote sur l'intégration de la culture dans les stratégies et politiques locales liées au développement. La ville d'Oran a été désignée pour accueillir le projet-pilote, qui sera axé sur les aspects relatifs à la sauvegarde du patrimoine urbain, sous ses diverses formes, avec pour objectif, à moyen terme, de proposer une partie de ce patrimoine pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial

Principales tendances de développement

IDH | En 2019
Algérie | 0.75

Parmi les pays voisins, l'Algérie est en première place au classement de l'Indice de Développement Humain depuis 10 ans mais les écarts se resserrent

Source: Rapports sur le Développement Humain dans le monde PNUD

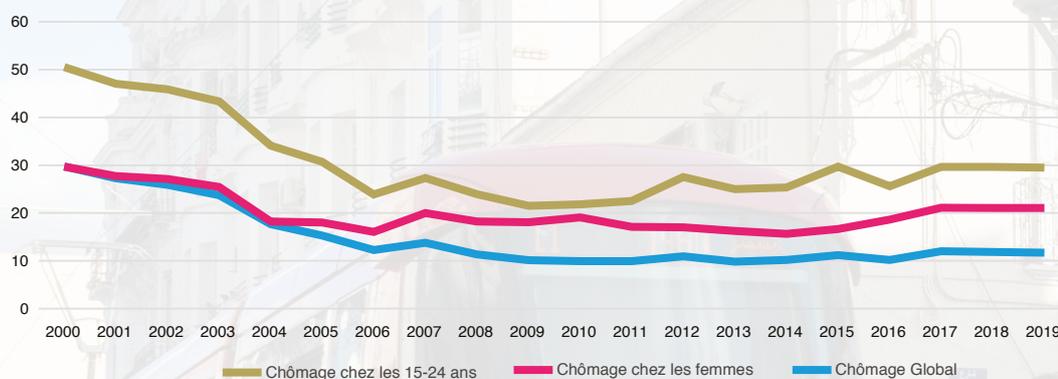


Taux du Chômage

Source: ONS



Le chômage reste structurellement plus important chez les 15-24 ans et les femmes en Algérie



En 2019
Algérie



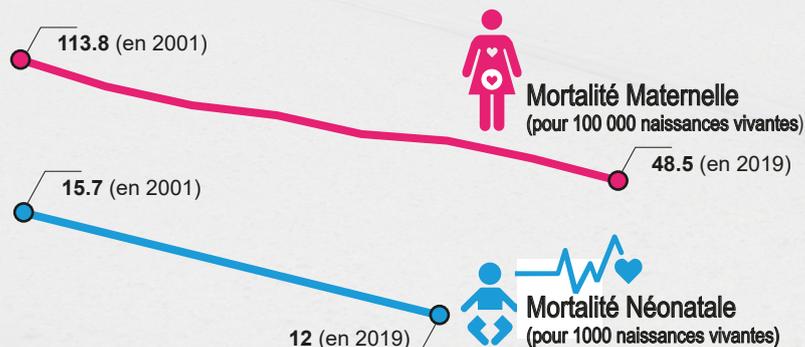
75.7



78.1

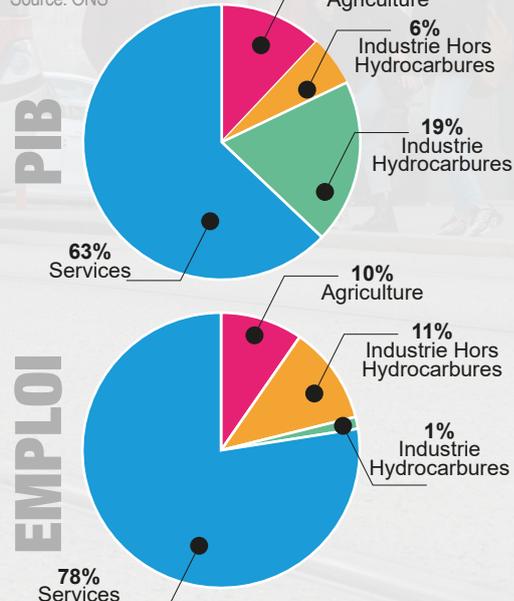
L'Algérie a l'espérance de vie la plus élevée au Maghreb pour les hommes

Source : Banque Mondiale - Rapports sur le Développement Humain



Répartition Sectorielle du PIB et de l'emploi (2019)

Source: ONS



Le secteur des services fournit la majorité des emplois et l'industrie hors hydrocarbures offre un grand potentiel de création d'emploi.

IV. Résultats de l'appui humanitaire aux réfugiés sahraouis, aux réfugiés urbains et aux migrants

Un appui indéfectible aux réfugiés sahraouis :

WASH

En 2020, le HCR a accordé la priorité aux activités dans le secteur WASH, en soutenant les efforts menés par les Sahraouis, notamment la **désinfection des espaces publics et les campagnes de sensibilisation menées par des bénévoles**. C'est ainsi que le HCR a équipé toutes les installations de santé publique dans les camps (**30 cliniques et 5 hôpitaux**) **de 40 installations supplémentaires** pour le lavage des mains afin de réduire le risque de propagation de la Covid-19. De son côté, l'UNICEF a fourni des doses de vaccins au profit de **21 000 enfants de moins de 5 ans** dans les camps de réfugiés sahraouis. Par ailleurs, le HCR a étendu le réseau de distribution d'eau dans le camp d'Ausserd par l'installation d'une canalisation prolongée de robinets d'eau et d'un réservoir en béton armé. Jusqu'à présent, tous les travaux effectués dans le camp d'Ausserd couvrent **90%** des besoins totaux en réseau de distribution, et les 10% restants sont prévus pour 2021. En attendant, pour améliorer l'efficacité et renforcer la capacité de la vieille flotte de camions d'eau qui distribue **70% de l'eau dans les camps**, le HCR a fourni au Département sahraoui de l'eau et de l'environnement 4 nouveaux camions-citernes (eau), 4 camions pour la gestion des déchets et 4 ambulances. En tant que priorité pour 2020, le HCR a augmenté le nombre de serviettes hygiéniques distribuées dans les kits d'hygiène, en atteignant **48 400 filles et femmes en âge de procréer**, couvrant 9 mois de l'année, soit une augmentation de trois mois de couverture par rapport à 2019.

EDUCATION

Des kits de fournitures scolaires ont été distribués à **40 000 enfants scolarisés dans les camps**. Deux établissements du cycle moyen ont été construits et un centre d'éducation spécialisé a été réhabilité. La réhabilitation et la construction des infrastructures scolaires, comprenant des équipements d'eau, d'assainissement et d'hygiène, ont bénéficié à plus de **1600 élèves**. **Plus de 600 personnels de l'éducation** ont initié une formation en psychopédagogie et en ingénierie de l'éducation, et les besoins de formation didactique en mathématiques et en arabe ont été évalués. Le HCR a également soutenu la mise en place d'un enseignement à distance pour les cours professionnels pour **265 étudiants réfugiés** (Sahraouis, Syriens et Yéménites) poursuivant leurs études supérieures grâce à une bourse du DAFI en Algérie. Dans les camps, afin d'instaurer un environnement d'apprentissage adéquat et d'assurer la prévention COVID-19 dans les écoles, le HCR a relevé le volume des achats de manuels scolaires pour la campagne de rentrée des classes, atteignant l'objectif «d'un livre par élève», représentant une augmentation substantielle par rapport à 2019, où un livre était partagé par trois élèves.



SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITION



Pour lutter contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté énergétique dans les camps, le HCR a fourni **5 600 tonnes de levure séchée** par mois pour la préparation du pain, et **603 tonnes** supplémentaires de légumes frais pendant le mois de Ramadhan. Le HCR a également fourni une bouteille de gaz butane par famille et par mois, couvrant 60% des besoins et de nouvelles recharges de bouteilles de gaz à 737 familles de jeunes mariés et 3710 cuisinières. En partenariat avec les Croissants Rouges Algérien et Sahraoui (CRA et CRS), le PAM a fourni dans le cadre de l'aide alimentaire générale (GFA), **133.672 portions diversifiées d'aliments secs** tous les mois (paniers d'une valeur calorique 2100 kcal par jour et par personne variant de 5 à 9 produits de base). Afin de prévenir et traiter la malnutrition, notamment la prévalence élevée de l'anémie chez les enfants et les femmes réfugiés sahraouis, le PAM en collaboration avec le CRA et le CRS a distribué des aliments nutritifs spécialisés à plus de **22.000 femmes enceintes et allaitantes et aux enfants de moins de 5 ans**.

Dans le but de soutenir une alimentation scolaire sensible à la nutrition, le PAM en partenariat avec le Croissant Rouge Algérien et le Comité International pour le Développement des Peuples (CISP), a procédé à la fourniture de repas à plus de **40 000 enfants dans les écoles** et les garderies et à la réhabilitation et la construction de cuisines et des garde-mangers scolaires.

AUTONOMISATION ET RÉSILIENCE DES COMMUNAUTÉS,

Afin d'améliorer les moyens de subsistance, la résilience, la sécurité alimentaire et la nutrition, le PAM a continué à soutenir la première ferme piscicole au monde dans un camp de réfugiés afin d'assurer aux réfugiés un apport en poisson et protéines animales locales. La ferme piscicole a également pour but de servir de centre de formation pour la construction d'autres fermes au niveau communautaire.

Sa production annuelle est estimée à **21.000 kg de poissons frais**. Partenaires : Triangle humanitaire de génération

(TGH), Centre Sahraoui de formation et d'expérimentation agricoles (CEFA).

Le PAM a également lancé le projet **novateur H2Optimal** consistant à faire pousser des légumes et des arbres dans le désert. **250 unités hydroponiques** ont ainsi été installées dans tous les camps produisant du fourrage vert pour les animaux permettant (i) d'augmenter la production de lait et de viande et de (ii) réduire la mortalité du bétail (le kit familial produit plus de 15kg par jour et nourrit 5 têtes de bétail) Partenaire : OXFAM

Afin de soutenir l'autonomisation des réfugiés, en particulier des jeunes, le HCR a **facilité l'accès à la formation professionnelle, à l'innovation et à l'esprit d'entreprise dans les camps**. Ainsi, 66 % des femmes ayant bénéficié de cette aide étaient des travailleuses indépendantes à la fin de l'année. Parmi les initiatives les plus remarquables, on peut citer une **application Android innovante développée en tant que plateforme de marketing, afin de faciliter le commerce, la vente ou le partage entre les réfugiés dans les camps**. Ce projet entrepreneurial, mené par des réfugiés, est géré par un groupe de jeunes réfugiés qui ont coordonné le développement de l'application en ligne.

En outre, les réfugiés sahraouis ont reçu des matériaux pour construire des tentes et reconstruire 160 maisons, touchées par la tempête de vent qui a frappé le camp. Au total, 48 % des réfugiés dans les camps ne vivent pas dans des logements adéquats, et 40 % ont construit leurs propres maisons avec de la brique crue, un matériau malléable susceptible de s'effondrer à tout moment sous de fortes pluies ou des tempêtes de vent.



Contexte urbain :

ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE :

 **376** enfants réfugiés inscrits à l'école

Le HCR en Algérie continue à se fixer comme priorité **l'accès équitable des enfants réfugiés et demandeurs d'asile, et en particulier des filles, au système scolaire public**. Dans le cadre de son programme d'éducation, le HCR a pu inscrire 376 enfants réfugiés et demandeurs d'asile (209 filles, 167 garçons) au sein d'établissements scolaires publics primaires et secondaires. Parmi ces enfants, 65 d'entre eux (30 filles, 35 garçons) ayant des besoins spécifiques, ont pu bénéficier d'un appui supplémentaire (fournitures scolaires, transport, cours de soutien) pour faciliter leur réinsertion dans le système éducatif national. Le HCR a facilité l'accès à 52 jeunes réfugiés et demandeurs d'asile à des formations techniques et professionnelles au sein de centres publics et privés de formation en vue de soutenir leur autonomisation et le développement de leurs compétences.

SANTÉ ET ASSISTANCE PSYCHOSOCIALE :

 **2K** réfugiés orientés et accompagnés

Durant l'année 2020, le HCR a veillé à garantir l'accès aux soins de santé aux réfugiés et demandeurs d'asile urbains, à travers la mise en œuvre de son programme santé. Ainsi, 2 214 réfugiés et demandeurs d'asile ont été orientés et accompagnés vers les structures sanitaires et 142 réfugiés et demandeurs d'asile ont reçu une assistance psychologique. En **collaboration avec la SARP (Association Algérienne pour l'aide Psychologique, la Recherche et le Perfectionnement en Psychologie) un soutien psychosocial a été assuré aux migrant(e)s** bénéficiaires des services de l'OIM, y compris, à travers un soutien virtuel pendant la période du confinement.

L'OIM a appuyé la **redynamisation des stations de contrôle et de surveillance épidémiologique à Tamanrasset et Ouargla** (zones de transit et destination pour les migrants). En outre, l'OIM a soutenu l'élaboration d'un guide pour les praticiens de la santé en français et en tamashek afin de faciliter leur communication avec les migrants(e)s dans les zones transfrontalières entre l'Algérie, le Mali et le Niger.

ASSISTANCE DE SUBSISTANCE ET HÉBERGEMENT

Dans le cadre de son programme d'assistance aux réfugiés et des demandeurs d'asile vivant en milieu urbain, le HCR a pu couvrir les besoins essentiels de 610 réfugiés (dont 258 femmes) à travers la distribution d'une assistance cash.

Une aide financière au logement a été allouée à 370 réfugiés alors que 291 réfugiés vulnérables ont été hébergés dans des appartements mis à leur disposition par le HCR. Une aide financière exceptionnelle a été attribuée aux profits de 593 demandeurs d'asile vivant en milieu urbain pour subvenir à leurs besoins de base surtout pendant la période de la Covid-19. Les bénéficiaires vivant avec handicap physique ont pu avoir une assistance adaptée à leurs besoins spécifiques, et 88 personnes ont reçu des services spéciaux répondant à leur besoin. Alors que les demandes d'assistance des migrant(e)s en situation irrégulière ont considérablement augmenté pendant l'année 2020, l'OIM a mis en place des services d'assistance à distance et en ligne pour la vérification des vulnérabilités et la fourniture d'assistance directe.

RÉINTÉGRATION DES RETOURNÉS ALGÉRIENS

 **143** Algériens sont retournés dans leur pays d'origine

En dépit des restrictions de mouvements suite à la fermeture des frontières dans le cadre du contexte sanitaire, 143 Algériens (137 hommes et 6 femmes) sont retournés dans leur pays d'origine avec l'assistance de l'OIM en 2020, et 117 ont reçu une aide à la réintégration, dont 8 femmes et 109 hommes. En particulier, 13 hommes ont bénéficié d'une aide en nature, 98 (7 femmes et 91 hommes) ont reçu une



aide en espèces, et 3 bénéficiaires (1 femme et 2 hommes) ont reçu à la fois une aide en nature et en espèces. Un bon nombre d'entre retournés ont été en mesure de développer et de maintenir le développement de leurs propres projets d'entreprise dans différents secteurs.

LUTTE CONTRE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES

Dans le cadre de la campagne des **16 jours d'activisme**, les communautés de réfugiés et de migrants ont pu être sensibilisées à l'égard des violences sexuelles et basées sur le genre (VBG) à travers un programme d'ateliers. Durant l'année 2020, 427 demandeurs d'asile et réfugiés ont obtenu une prise en charge psychosociale, et parmi eux, 105 ont été assistés sur le plan médical post incident VBG et 200 kits de dignité ont été distribués au profit des demanderesses d'asile par le HCR au profit des demanderesses d'asile par le HCR.

 Réfugiés et demandeurs d'asile
105 assistés sur le plan médical post incident SGBV

SOLUTIONS DURABLES : RÉINSTALLATION ET RETOUR VOLONTAIRES DES MIGRANTS

 programme d'aide au retour
763 migrants assistés

La suspension des vols internationaux durant l'année 2020 a fortement impacté le programme de réinstallation du HCR ; ainsi sur un total 100 personnes prévues, seuls 4 réfugiés ont pu être réinstallés dans des pays tiers. L'OIM a soutenu les démarches logistiques pour la réinstallation de 7 réfugiés en France et au Canada. En mars 2020, un deuxième **Dispositif d'Accueil pour le Retour Volontaire (DARV II) a été ouvert, portant la capacité d'accueil et d'hébergement de l'OIM à un total de 50 places.** Un système de conseil virtuel pour les retourné(e)s a été développé permettant la fourniture de l'information spécifique au contexte et lié au programme du retour volontaire et la réintégration avant départ. En dépit de la fermeture des frontières internationales, 763 migrant(e)s (673 hommes, 90 femmes) ont pu être assistés avec le programme d'aide au retour volontaire et à la réintégration vers leur pays d'origine. 7 vols spécifiques de retour volontaire ont été organisés en coordination avec le Gouvernement algérien qui a levé toutes les restrictions de mouvement, en ouvrant l'espace aérien et en facilitant les procédures de retour volontaire pour l'OIM. Plus de **700 migrants(e)s ont bénéficié de services médicaux avant leur départ (Fit to Travel Checks)** et deux ont été assistés par une escorte médicale durant leur voyage vers leurs pays d'origine.

LA GESTION DE LA MIGRATION, DE LA TRAITE ET DU TRAFIC ILLICITE DE MIGRANTS

L'OIM a contribué au renforcement des connaissances de ses partenaires sur les problématiques migratoires, en matière de droit international des migrations, ainsi qu'à travers la réalisation d'une étude sur les itinéraires de contrebande et de trafic illicite de migrants.

L'OIM a soutenu la réalisation d'accès à la protection des migrants, à travers une assistance vitale aux migrants en situation de vulnérabilité (victimes de la traite des êtres humains, enfants non accompagnés, migrants ayant des besoins médicaux, etc.) : 32 victimes de traites (7 hommes, 15 femmes, 8 garçons, 2 filles) ont pu bénéficier de la protection et l'assistance de l'OIM.



V. Soutien aux partenariats et Financement de l'Agenda 2030

Dialogue stratégique avec le Gouvernement sur les priorités nationales

L'affermissement de la coopération et de la concertation dans le cadre multilatéral sur le développement durable et la mise en œuvre de l'Agenda 2030 a été au centre du travail entre le SNU et le Gouvernement. Le dialogue stratégique avec le Ministère des Affaires Etrangères, en sa qualité de principal coordonnateur de la coopération Algérie-Nations Unies a permis la continuation du suivi de la mise en œuvre du Cadre de Coopération Stratégique (CdCS 2019-2021), avec l'élaboration des plans de travail interagences 2020-2021, avec budget, pour chaque axe stratégique du Cadre de Coopération. La crise sanitaire de la Covid-19 a poussé au repositionnement de l'action du SNU et au développement de nouveaux partenariats. Le SNU a saisi l'occasion de mettre en œuvre et de façon très concrète l'esprit de la réforme du système de développement des Nations Unies à travers un appui conjoint et une plus grande coordination entre les agences du SNU en Algérie pour la réponse socio-économique de la Covid-19.

Aussi, l'attachement de l'Algérie au multilatéralisme et son engagement pour l'Agenda 2030 ont été réitérés à la faveur de la rencontre du Coordonnateur résident avec le Ministre des Affaires étrangères, SEM Sabri Boukadoum. Le dialogue stratégique portant sur les domaines de coopération s'est également renforcé avec les différents ministères et institutions sous le leadership du Coordonnateur résident, des représentants des agences et des programmes du SNU. Ces discussions, bien que dominées par la crise Covid-19, ont permis d'identifier des pistes de coopération dans différents domaines inscrits dans le CdCS mais aussi les nouvelles priorités en vue de l'élaboration du nouveau Cadre de Coopération 2022-2026, comme la transition énergétique, les start-up et micro-entreprises, le numérique et le financement pour le développement.

Ainsi, plusieurs voies de dialogue ont été ouvertes entre le **SNU et le Conseil Economique, Social et Environnemental (CNESE)**. Ces discussions ont permis de dégager, lors d'une réunion SNU-CNESE organisée au mois de juin, les domaines d'appui de chaque agence selon son expertise. Un mémorandum d'entente a couronné les discussions entre le PNUD et le CNESE à travers un plan d'action articulé autour de 5 domaines de coopération, à savoir la maîtrise des outils et instruments de mesure du développement humain durable, du renforcement des capacités dans le domaine de la lecture politique et l'ancrage des instruments dans les politiques publiques dédiées au développement humain durable, de l'élaboration du Rapport National sur le Développement Humain,

des outils et instruments de médiation et de résolution de conflits sociaux ainsi que les écosystèmes sectoriel et régional de l'entreprenariat.

DES PARTENAIRES DE DÉVELOPPEMENT ENGAGÉS

Le Système des Nations Unies, en partenariat avec le Ministère des Affaires Etrangères, a coordonné la **première rencontre du Forum des partenaires du développement en Algérie**. La rencontre, première du genre, a été une occasion pour établir un échange sur le partenariat pour le développement de l'Algérie et de comprendre la réforme du système de développement des Nations Unies, qui vise une plus grande coordination et cohérence des activités opérationnelles de développement au niveau pays. Les priorités de l'Algérie en matière de développement durable, son engagement et son appui à la mise en œuvre la réforme et l'optimisation de l'expertise et des ressources ont été les principaux points abordés lors du Forum.

Le SNU, par le biais du Coordonnateur résident et des Chefs d'agences, **a mobilisé les partenaires du développement pour la réponse COVID-19** lors de rencontres bilatérales, tout en assurant une diffusion continue des résultats du Plan d'appui du SNU auprès des différents partenaires.

LA SOCIÉTÉ CIVILE, UN PARTENAIRE CLÉ DE PROXIMITÉ :

Partenaire de premier plan pour faciliter la mise en œuvre des ODD au niveau national et local, la société civile a accompagné le SNU dans son action de solidarité et d'appui envers les populations les plus vulnérables dans le contexte de la crise COVID-19. Plusieurs partenariats entre les agences du Système des Nations Unies et le **Croissant Rouge Algérien**, les Scouts musulmans et des associations de différentes régions du pays ont été établis et ont permis d'organiser des opérations de distribution de kits de protection au profit des populations les plus vulnérables à travers le territoire national.



VI. Résultats sur le travail conjoint du SNU : Cohérence, efficacité et efficience des Nations Unies

L'année 2020 a mis à l'épreuve la collaboration entre les agences, fonds et programme du SNU en Algérie qui ont mené successivement, et parfois en parallèle, un certain nombre de démarches d'analyse et de programmation conjointes.

ANALYSE ET PROGRAMMATION

Dans un contexte caractérisé par l'incertitude, ou l'ampleur des besoins évolue quotidiennement et la cadence du dialogue avec le Gouvernement est perturbée par la pandémie, l'UNCT a réussi à maintenir le cap des ambitions de son plan de travail 2020 tout en élaborant un **appui conjoint à la réponse sanitaire** d'abord, puis au **relèvement économique et social**, sur la base d'une analyse de l'impact socio-économique de la Covid-19 en Algérie. Les plans de travail 2020-2021 de mise en œuvre du CdCS 2019-2021, bien qu'élaborés en cours d'année et de façon « light » (activités non incluses), ont permis d'identifier des produits conjoints et des complémentarités (16 produits conjoints) et de constituer une base pour évaluer les progrès des appuis du SNU en Algérie en lien avec les ODD.

Un autre exemple concret de la coordination interagence est l'élaboration de l'**Analyse Commune Pays** qui a suivi un processus de consultation approfondie avec les différents partenaires. Cet exercice a permis le développement d'une **compréhension commune des enjeux de la relance socio-économique, les domaines de développement durable** qui enregistrent un retard ou sont à risque de régression et **les problèmes structurels** du pays. Il a également renforcé le travail d'équipe inter-agences, qui s'est traduit par un plus grand échange de données et d'information ainsi que l'identification de priorités accélératrices de développement durable vers l'atteinte des cibles ODDs.

INITIATIVES CONJOINTES

La coordination autour des **appels aux financements des Trust Fund** au niveau du siège a permis la formulation de plusieurs initiatives catalytiques conjointes. Il s'agit de la proposition conjointe PNUD, BIT, CNUCED pour le financement des ODD pour montrer l'impact d'un cadre de financement intégré pour des secteurs pilotes et l'appui structurel à la gestion de la dette. La FAO et l'ONUDI ont formulé une initiative conjointe pour transformer les systèmes alimentaires et les modèles d'investissement dans le secteur de l'agriculture afin d'accélérer la mise en œuvre des ODD. L'UNICEF, l'OMS et le UNFPA ont développé une proposition catalytique des solutions innovantes pour le financement de la petite enfance. Pour appuyer l'autonomisation des personnes handicapées,

l'UNICEF et le UNFPA ont élaboré une proposition conjointe avec le Ministère de la solidarité qui est en instance pour le financement par le Fonds Fiduciaire pour **promouvoir les droits des personnes vivant avec un handicap**. L'équipe conjointe des Nations Unies sur le VIH/sida a développé un **plan conjoint d'appui à la riposte nationale au VIH/sida**. Les activités mise en œuvre consistaient à fournir un appui catalytique aux interventions auprès de la société civile travaillant avec la frange de la population vulnérable les populations clés et vulnérables et les personnes vivant avec le VIH en termes de renforcement des capacités pour la mobilisation des ressources, la continuité des services de prévention du VIH ainsi que le développement de documents normatifs sur l'innovation en matière de traitement et les droits humains. Le SNU a développé **la deuxième phase du programme conjoint pour l'accélération de la mise en œuvre et le suivi des ODD** qui met l'expertise de 10 agences en appui au comité interministériel pour les ODD. Le programme vise à soutenir des processus tels que la planification intégrée, le financement et le suivi des ODD à travers une approche « whole of government, whole of society » nécessaire pour la réussite de la mise en œuvre de l'Agenda 2030, en ciblant les secteurs gouvernementaux, le secteur privé, la société civile, les médias, les décideurs entre autres. S'appuyant sur les réalisations de la première phase, ce programme propose des initiatives dans les domaines la communication stratégique pour le développement durable ; la budgétisation des ODD ; la mise en place des plateformes de coordination et de dialogue avec le secteur privé et la société civile ; le renforcement du système statistique pour le suivi des indicateurs ODD et l'identification des accélérateurs pour l'atteinte des ODD d'ici 2030.

En dehors du programme conjoint ODD, **trois autres projets conjoints ont été formulés en 2020** : (i) la promotion de l'entrepreneuriat des femmes, avec la FAO et l'ONUDI, en attente de financement ; (ii) l'appui à la lutte contre les violences faites aux femmes avec l'UNODC et le FNUAP, en ciblant les aspects de prévention de la VBG ainsi que l'amélioration de l'assistance aux victimes et l'autre ayant pour objectif de promouvoir l'autonomisation des femmes à travers l'entrepreneuriat ; et (iii) le plan conjoint OMS-UNICEF sur la communication de risque et engagement communautaire validé et mis en place qui sert d'outil d'appui à la promotion des comportements sains et de prévention de la propagation de la maladie dans le pays.

ANALYSE DE LA DIMENSION GENRE AU SEIN DU SNU

Le travail conjoint du SNU dans le domaine de l'égalité des genres s'est intensifié lors de l'année 2020, principalement sous la coordination du Groupe Thématique Genre réunissant toutes les agences résidentes, et abouti à plusieurs réalisations : **L'auto-évaluation de l'Equipe Pays par rapport au Gender Scorecard (UNCT-SWAP)** : Le tableau de bord est un outil global et standardisé des Nations Unies pour l'évaluation de l'efficacité des équipes de pays en matière d'intégration de genre. L'exercice

a abouti à un certain nombre de recommandations concernant le renforcement du travail de l'équipe de pays pour l'égalité entre femmes et hommes, à l'interne ainsi que dans la programmation conjointe. Pour l'année 2020, les femmes représentaient 48 % du staff national et 50% du staff international du SNU Algérie.

Produits analytiques conjoints dans le domaine du genre : le SNU a réalisé plusieurs analyses sur l'égalité des genres dans le contexte de la pandémie Covid-19, notamment concernant les différentes formes de violences basées sur le genre, avec une attention particulière aux femmes dans leur diversité et des populations clés et vulnérables, telles que des femmes migrantes, femmes réfugiées et femmes vivant avec le VIH. Les analyses, élaborées sur la base des enquêtes virtuelles et des groupes de réflexions organisés en collaboration avec la société civile, ont contribué à la compréhension du problème, notamment en matière de besoins de prise en charge et des stratégies de prévention de la VBG. Les conclusions et recommandations générées vont informer les prochaines pistes d'interventions et de collaborations du SNU.

La mise en place d'un **réseau prévention d'exploitation et d'abus sexuel (PEAS)** a facilité l'échange d'informations à l'interne de l'UNCT dans ce domaine. Toutefois, les résultats d'une enquête menée par le Bureau de la Coordinatrice Spéciale pour l'amélioration de la réponse des Nations Unies à l'exploitation et aux abus sexuels, a mis en exergue certaines faiblesses au sein du SNU en Algérie en matière de connaissances du personnel des politiques de l'ONU dans ce domaine et le besoin de formation régulière pour tous les staffs. Les recommandations seront intégrées dans le plan d'action PEAS de l'UNCT.

OPÉRATIONS

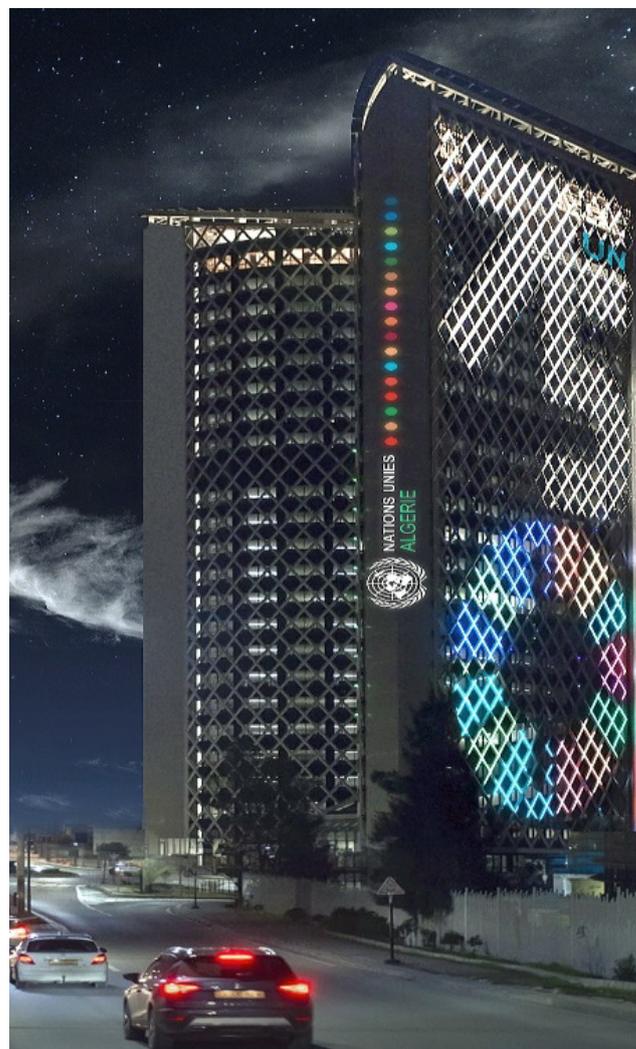
Le **Groupe des Opérations du SNU** en Algérie a développé, sa Business Operation Strategy (BOS) 2021-2022, autour de la mutualisation de 18 lignes de services opérationnels. Cette stratégie devrait permettre au SNU d'économiser environ 992 000 USD de coûts opérationnels, dont l'essentiel proviendrait de la gestion commune des locaux. Aussi, des améliorations conséquentes en matière de qualité de services devraient également être observées au niveau de l'administration, de la sécurité et des TIC.

APPUI AU PERSONNEL ONU PENDANT LA CRISE COVID-19.

La mise en place de la taskforce interagence Covid-19 du SNU pour préparation et la réponse aux besoins des personnels du SNU a permis d'atteindre les résultats suivants : (i) l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre du plan de contingence, (ii) Formation et sensibilisation sur les moyens de prévention de la transmission de la COVID-19 - et approvisionnement des staffs en kit PPE, (iii) identification et le suivi des personnels atteints par la maladie, (iv) vaccination du personnel à risque contre la grippe saisonnière. Un accord a été signé avec l'Institut Pasteur afin d'assurer la disponibilité des tests PCR pour

COMMUNICATION CONJOINTE

Le groupe interagences de communication du Système des Nations Unies en Algérie a centré **sa stratégie de communication en 2020 autour de la célébration du 75^{ème} anniversaire de l'ONU**. Malgré les restrictions sanitaires imposées par la pandémie, cette stratégie s'est traduite par la mise en œuvre d'un plan de communication articulé autour (i) de la **promotion de la conversation mondiale lancée par le SG des Nations Unies** pour la construction d'un monde meilleur, où personne n'est laissé pour compte (affichage d'une bannière sur le site de l'Agence Presse Service renvoyant vers le site du sondage), (ii) **campagne d'affichage et de promotion des ODD et de l'UN75** sur des bus de la capitale Alger et l'illumination de la tour AGB (Arab Gulf Bank) dans le cadre du partenariat avec le secteur privé (iii) la **nomination de Chérine Abdellaoui, judoka paralympique** et exemple de réussite des jeunes femmes algériennes dans le monde du sport, en tant qu'Ambassadrice de bonne volonté des Nations Unies en Algérie (iv) **l'adaptation de l'hymne #UN75** aux notes typiquement algériennes à travers son interprétation par des musiciens de l'Institut National Supérieur de Musique avec des instruments traditionnels, (v) L'organisation d'une **Session de modélisation des Nations Unies (MUN FOR UN75)** sur le futur immergent de la technologie moderne et son influence sur notre planète (vi) une série de vidéos, « les UN, c'est Nous », sur l'importance de l'organisation, qui a connu la participation du corps diplomatique, membres de l'ONU, les ONGs et les chefs d'agences du SNU.



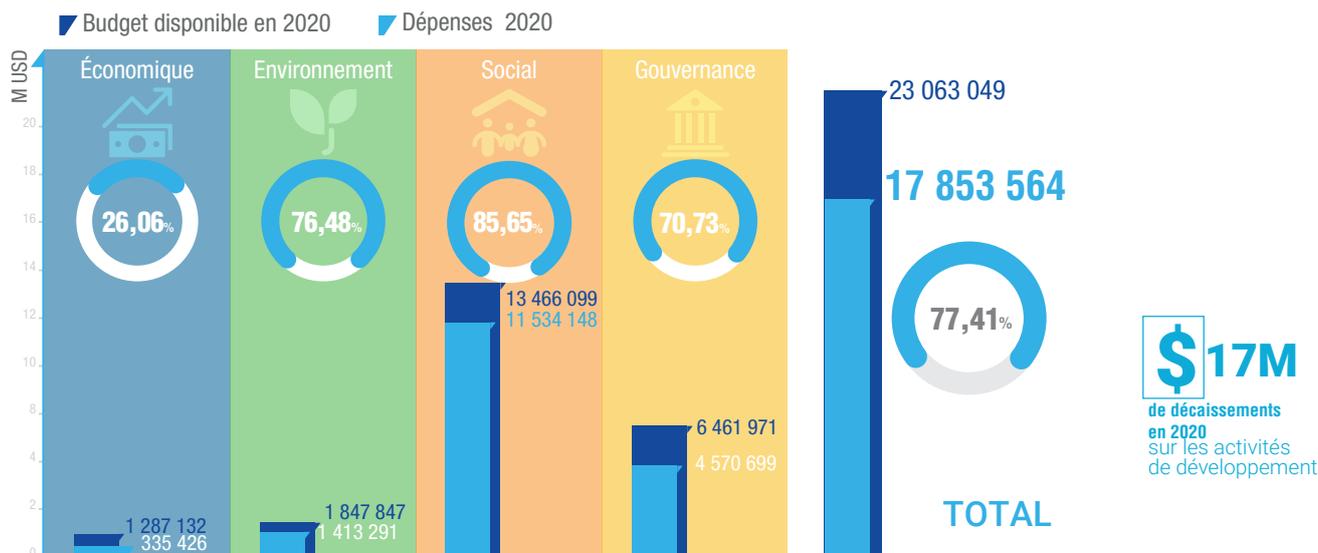
VII. Aperçu financier et mobilisation des ressources

L'année 2020 a été marquée par une mobilisation de ressources exceptionnelle par le SNU en Algérie : 60 M \$ pour l'urgence sanitaire, 55 M \$ pour l'action humanitaire et l'appui aux réfugiés/migrants et 33 M \$ pour les programmes de Développement, hors Covid-19.

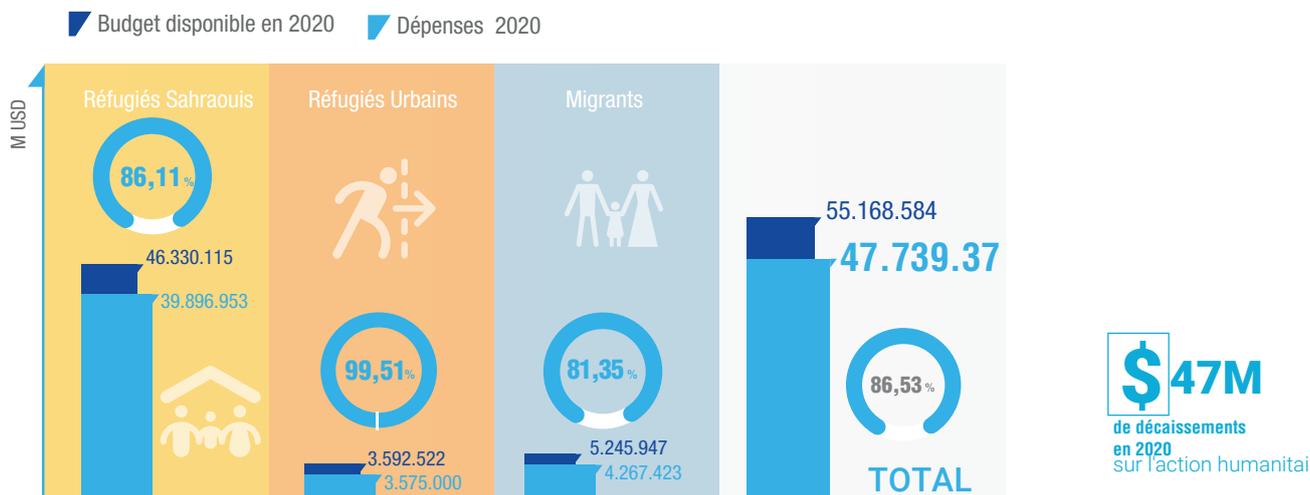
Fonds mobilisés par axe du CDCS (2020)



TAUX DE DÉCAISSEMENT BUDGÉTAIRE PAR AXE DU CADRE DE COOPÉRATION STRATÉGIQUE



TAUX DE DÉCAISSEMENT BUDGÉTAIRE POUR L'ACTION HUMANITAIRE



RENFORCER L'APPROCHE CONJOINTE ET L'ESPRIT DE LA RÉFORME DU SG POUR LA RÉPONSE COVID-19

L'approche conjointe des agences a été soutenue par l'Ambassade des Pays-Bas qui a mobilisé des financements autour de trois programmes conjoints : **La résilience et écologie renforcées dans les camps de réfugiés Sahraouis (PAM-UNICEF)**, l'appui à la lutte contre la violence à l'égard des femmes (UNODC-UNFPA), renforcement de l'engagement communautaire en matière de prévention contre la COVID-19 (OMS-UNICEF). **Pour un total de près de 1 million USD, les Pays-Bas ont choisi d'appuyer la mise en œuvre de la réforme du système de développement des Nations Unies entrée en vigueur en 2020.**

VIII. Nos objectifs en 2021

En 2021, le SNU entame la dernière année du cycle de mise en œuvre de l'actuel Cadre de Coopération Stratégique (2019-2021). Ainsi, durant cette année, le SNU sera pleinement engagé dans **l'élaboration d'un Cadre de Coopération « nouvelle génération » (UNSDCF) pour la période 2022-2026**. Ancré dans l'Agenda 2030, le nouveau Cadre de Coopération devra contribuer à accélérer les progrès vers l'atteinte des ODDs et répondre aux priorités nationales de développement de l'Algérie, telles que définies par le Plan d'action du Gouvernement 2020-2024. Au cours de l'année 2021, le SNU identifiera, en concertation avec ses partenaires, une nouvelle série de priorités stratégiques pour répondre aux défis transversaux relevés durant l'Analyse Commune Pays. En parallèle, les efforts du SNU continueront d'être consacrés à la riposte sanitaire à la pandémie et surtout à **l'atténuation des impacts socio-économique induits par la crise de la Covid-19**.

La mesure de l'impact socioéconomique de la crise Covid-19 sera au cœur des préoccupations du SNU et les résultats de l'enquête de terrain permettront au SNU de proposer un appui-conseil basé sur les évidences pour la mise en œuvre du plan de relance économique du Gouvernement. Les actions et programmes déjà entrepris pour **renforcer la résilience des catégories vulnérables à travers plusieurs thématiques continueront, notamment** celles liées à la protection des plus vulnérables, au développement de l'entreprenariat des jeunes et des femmes et au soutien des PME. De ce point de vue, le SNU projette **d'agir tant au niveau du développement des compétences, que sur les mécanismes d'insertion et d'orientation** pour la création d'activités nouvelles notamment dans le domaine de l'économie sociale et solidaire, et de l'économie verte et circulaire.







NATIONS UNIES
ALGERIE

